



HAL
open science

Enseigner l'histoire avec le patrimoine local

Virginie Grillot

► **To cite this version:**

Virginie Grillot. Enseigner l'histoire avec le patrimoine local : La Seconde Guerre mondiale : site de la Combe Freteuille (70). Education. 2018. hal-02364852

HAL Id: hal-02364852

<https://univ-fcomte.hal.science/hal-02364852>

Submitted on 15 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire

présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention 1^{er} degré, Professeur des Écoles

Enseigner l'histoire avec le patrimoine local
La Seconde Guerre Mondiale : site de la Combe Freteuille (70)

présenté par
GRILLOT Virginie

Sous la direction de :
MAILLARD Christophe

Grade : enseignant chercheur

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma grand-mère, Colombe Grillot, pour toute l'aide et le soutien qu'elle m'a apporté tout au long de la réalisation de ce dossier. Puis je tiens à remercier, Madame Maryse Pegeot, directrice et professeur des écoles de l'école de Colombe-lès-Vesoul, pour tout son soutien, son aide et l'apport de connaissances qu'elle a su m'apporter pour mettre en place les éléments pédagogiques proposés.

Mes remerciements vont également à Mesdames Marie-Louise Raymond et Marie-Françoise Rigolot-Maillard pour m'avoir accordé une partie de leur temps afin de répondre à mes questions. Je les remercie également pour m'avoir fourni des connaissances et un grand nombre de documents et ouvrages sur la Seconde Guerre Mondiale en France mais aussi en Haute-Saône.

Je remercie aussi Monsieur Robert Blanchard natif de Comberjon (village proche de la Combe Freteuille) pour avoir accepté de me raconter l'histoire du site de la Combe Freteuille ainsi que ses souvenirs de ce conflit. Tout comme Monsieur le maire de la commune de Frotey-lès-Vesoul pour avoir accepté de me consacrer une partie de son temps et m'avoir apporté de nombreuses ressources concernant ce site commémoratif.

Sommaire

Introduction.....	1
Partie 1 : le cadre théorique	2
Partie 2 : la Seconde Guerre Mondiale	4
I. Présentation générale.....	4
I.1-) Quelles sont les causes de la Seconde Guerre Mondiale ?	4
I.2-) Comment s'est déroulé ce conflit ?	5
I.3-) Comment s'est organisée la fin de la Seconde Guerre Mondiale ?.....	7
I.4-) Comment s'est organisée la résistance intérieure et extérieure lors de la Seconde Guerre Mondiale ?	7
I.5-) Quelles sont les commémorations qui rendent hommage aux soldats morts pour la France ?.....	8
II. La seconde guerre mondiale en Haute-Saône	9
II.1-) Préambule.....	9
II.2-) La Haute-Saône : un département sous l'occupation nazie	10
II.3-) La Combe Freteuille	11
Partie 3 : la recherche	13
I. Présentation	13
I.1-) L'approche quantitative	13
I.2-) L'échantillon.....	14
II. Le questionnaire.....	14
III. Le choix des différentes parties du questionnaire.....	19
III.1-) Présentation et remerciements	19
III.2-) Les questions à choix multiples	19
III.3-) Les questions à positionnements.....	19
III.4-) La question à réponse libre	19
III.5-) Le recueil d'informations personnelles.....	20
IV. L'analyse des réponses obtenues.....	20
V. L'analyse du questionnaire	21
VI. Prolongement de la recherche	21

Partie 4 : la Seconde Guerre Mondiale à l'école primaire	22
I. Pourquoi étudier la Seconde Guerre Mondiale en CM2 ?.....	22
II. Quelle est l'utilité d'utiliser le patrimoine local pour enseigner l'histoire ?	23
III. Quelle est l'utilité d'interroger des personnes ayant vécu cet épisode effroyable ?	23
IV. Quelles sont les articulations possibles entre les programmes et le lieu ?	24
IV.1-) L'histoire de Odile Selb-Bogé	24
IV.2-) L'histoire de Joachim Peiper	25
V. Une séquence sur la Seconde Guerre Mondiale en CM2	26
V.1-) Présentation générale	26
V.2-) La séquence pédagogique	26
 Conclusion	 43
 Table des figures.....	 44
Glossaire	45
Liste des abréviations	46
Références bibliographies.....	47
 Annexes.....	 I
Annexe I : tableau comparatif de la Première et Seconde Guerre Mondiale à compléter par les élèves	II
Annexe II : proposition d'une trace écrite pouvant être réalisée au cours de la séquence	III

Introduction

La Seconde Guerre Mondiale, plus vaste conflit que l'humanité ait connu mobilisa un très grand nombre de combattants dans une bataille qui très souvent leur coûta la vie. Ce véritable conflit planétaire qui dura six ans et un jour (du 1er septembre 1939 au 2 septembre 1945) a considérablement marqué l'histoire de la France.

Le site commémoratif de la Combe Freteuille érigé en mémoire de résistants fusillés en ce lieu se situe à proximité de la réserve naturelle du sabot à Frotey-lès-Vesoul. Celui-ci constitue un lieu de mémoire trop souvent oublié par les habitants de la région. Néanmoins, chaque année une cérémonie vespérale est organisée le 8 mai. Celle-ci réunit anciens combattants et villageois du secteur. Depuis cette année, il y a eu un choix de revaloriser ce site. Ceci donne alors une nouvelle importance à ce patrimoine local.

Le site de la Combe Freteuille est malheureusement méconnu des écoles environnantes et uniquement visité par quelques promeneurs connaissant le sentier qui y mène. Il semble donc pertinent de faire connaître un tel lieu de mémoire important dans l'histoire de la Haute-Saône.

A la suite d'une première partie présentant le cadre théorique ce dossier énonce dans un second temps de manière générale les événements constituant la Seconde Guerre Mondiale, l'organisation de la Résistance en Franche-Comté puis en Haute-Saône et le site de la Combe Freteuille. Puis, dans une troisième partie, il expose une recherche qui se questionne sur le choix des enseignants à utiliser ou non le patrimoine local dans leur enseignement. Pour terminer, une quatrième partie montre l'intérêt pédagogique d'étudier ce moment de l'histoire à l'école en valorisant le patrimoine local et le témoignage des survivants.

Partie 1 : le cadre théorique

L'histoire définie comme étant « *le passé de l'humanité, la suite des événements qui le constituent, considérés en particulier dans leur enchaînement, leur évolution* » est une discipline à part entière de l'école française. C'est également une discipline scientifique depuis le XIX^{ème} siècle qui permet aux historiens de mieux comprendre ou expliquer les éléments faisant partie du passé.

Cette discipline évolue continuellement et reste souvent très abstraite pour des enfants. Ce qui amène à se demander « pourquoi enseigne-t-on l'histoire à l'école primaire ? » En effet, depuis de nombreuses années, l'enseignement de l'histoire (obligatoire depuis la loi Duruy du 10 avril 1867¹) est présent dans nos écoles mais laisse très souvent place à des débats surtout lors de la refonte des programmes scolaires. Néanmoins, la volonté de l'Etat à travers cet enseignement est toujours de former des élèves à leur rôle de citoyen tout en ayant un attachement à leur nation afin qu'ils puissent plus tard accomplir leur devoir civique.

Enseigner l'histoire à l'école permet donc aux élèves de donner du sens au monde qui les entoure et de mieux le comprendre. Parallèlement, cela leur permet de mieux appréhender les enjeux et les devoirs du citoyen.

A l'école primaire, les savoirs enseignés aux élèves sont différents de ceux étudiés par les scientifiques. C'est ce qu'on appelle la transposition didactique. Celle-ci s'effectue à plusieurs niveaux. Effectivement, afin de pouvoir rendre accessible l'histoire aux élèves, il est nécessaire de passer du savoir produit par les scientifiques au savoir enseigné (transmis par l'enseignant). Ensuite, l'élève, en fonction de son implication dans le sujet, de sa motivation, de sa façon à reconstruire le savoir, va transformer le savoir enseigné en savoir appris. Cette transformation du savoir scientifique est nécessaire à l'école primaire. Toutefois, cette synthétisation conduit parfois à une légère dégradation des idées initiales, il est donc primordial de maîtriser un sujet avant de l'enseigner.

L'apprentissage et l'enseignement de l'histoire ne sont pas simples. En effet, en plus des problèmes de comportement ou socio-affectifs qui se retrouvent dans toutes les matières enseignées, on retrouve dans celle-ci d'autres difficultés que les élèves peuvent présenter. Ces difficultés peuvent être liées par exemple :

- A la lecture : parfois certains textes historiques ne sont pas adaptés aux élèves c'est pourquoi l'enseignant doit choisir des documents attrayants, bien illustrés et lisibles.
- Aux conceptions des élèves : ceux-ci possèdent déjà de multiples représentations et façons d'expliquer le monde qui les entoure (conditionnées par leur environnement extrascolaire). Celles-ci ne doivent pas être considérées comme des erreurs, l'enseignant doit aider l'élève à les faire évoluer vers des conceptions plus adéquates.
- Aux événements passés : certains faits peuvent paraître abstraits aux élèves, c'est pourquoi il est nécessaire que l'enseignant utilise une progression qui parte du concret pour aboutir à l'abstrait.

¹ Loi sur l'enseignement primaire - 10 avril 1867 - Article 16 – [en ligne] - Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid101204/loi-sur-l-enseignement-primaire-du-10-avril-1867.html&xtmc=decret&xtnp=2&xtcr=29> – Date de consultation : 10 janvier 2018.

Ces différentes difficultés amènent donc à se questionner sur la manière dont il faut présenter les faits historiques aux élèves. Effectivement, aujourd'hui, à l'école, les événements passés sont souvent présentés à travers des documents ou des photographies. Ceci ne permet pas aux élèves de construire un réel intérêt pour le sujet proposé du fait de leur éloignement personnel aux faits passés. Cependant, la France comme d'autres pays est pourvue de divers éléments du patrimoine bâti qui permettent de rattacher un paysage à son passé. Ces différents éléments, constituant le patrimoine national, sont présents dans le monde qui entoure les élèves sans qu'ils ne le sachent. Ce patrimoine local, peu connu des élèves constitue donc une richesse qui pourrait être exploitée pour l'enseignement de l'histoire. Se pose alors la question : « pourquoi faire un lien entre patrimoine local et enseignement de l'histoire ? » Tout d'abord, en travaillant sur des faits historiques, les élèves apprennent à distinguer l'histoire de la fiction. Ils commencent alors à comprendre que le passé est source d'interrogations. En introduisant le patrimoine local, les élèves construisent une relation plus concrète avec les faits étudiés. En effet, grâce à la mise en valeur d'un lieu proche d'eux, les élèves peuvent s'approprier l'évènement historique étudié. Ainsi, l'enseignement de l'histoire, devient plus concret et attrayant pour les élèves.

Pour cela, la mise en place de projet pédagogique autour du patrimoine local semble une solution intéressante. C'est pourquoi, ce dossier s'articule autour de la problématique suivante : « Comment projeter les élèves dans l'histoire tout en valorisant des sites historiques locaux à travers l'enseignement de la Seconde Guerre Mondiale ? ».

Partie 2 : la Seconde Guerre Mondiale

I. Présentation générale

I.1-) Quelles sont les causes de la Seconde Guerre Mondiale ?

A la fin de la Première Guerre Mondiale qui dura environ quatre ans (28 juillet 1914 – 11 novembre 1918) et fit énormément de victimes, les Alliés vainqueurs dont la France décident, afin de rétablir la paix avec l'Allemagne, de signer le traité de Versailles le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces du château de Versailles. Ce lieu est très symbolique car il fut l'endroit où le chancelier Bismarck le 18 janvier 1870 fit proclamer l'Allemagne comme étant un empire.

Le traité de Versailles est rédigé au cours de la conférence de la paix qui a lieu à Paris à partir du 18 janvier 1919. Au cours de celle-ci, 32 pays sont réunis et les débats sont très difficiles, ceux-ci étant souvent dominés par les cinq nations les plus puissantes : la France, l'Angleterre, l'Italie, les Etats-Unis et le Japon. Tout au long des négociations concernant le traité de Versailles l'Allemagne est mise à l'écart. Ce n'est que le 7 mai 1919 qu'elle prend connaissance du document. A la suite de ceci, elle multiplie les demandes de contre-propositions qui sont toutes rejetées les unes après les autres. L'Allemagne est donc contrainte de signer le traité et se voit attribuer de lourdes sanctions militaires, économiques et territoriales. Ce traité, devant représenter la paix entre les pays qui se sont affrontés lors de ce terrible événement est donc voué à l'échec dès sa signature. En effet, les Allemands ayant été obligés de se soumettre voient ce document comme un « diktat » et non comme un signe de paix. L'Allemagne, humiliée, n'espère donc que sa revanche contre la France.

Une nouvelle guerre commence à se préparer. Ceci va se mettre en place à la suite de la nomination d'Adolf Hitler, le 30 janvier 1933, comme chancelier qui utilise cette volonté de vouloir faire renaître la puissance de son pays pour asseoir ses idées politiques. Il obtient ensuite les pleins pouvoirs le 24 mars 1933. Il met alors en place, en Allemagne, une dictature totalitaire connue sous le nom du III^{ème} Reich.

Quelques années plus tard, Hitler commence à organiser et réaliser des coups de force afin de renforcer son pays. C'est pourquoi, le 7 mars 1936 il décide de remilitariser la Rhénanie (rive gauche du Rhin) en y installant la Wehrmacht afin de rétablir la souveraineté du Reich. Ainsi, il viole le traité de Versailles mais aucune nation ne riposte à son attaque. Par la suite, il se rapproche de Mussolini le 1^{er} novembre 1936 en mettant en place l'axe Rome – Berlin. Le 13 mars 1938, Hitler annexe l'Autriche. Il réalise ainsi l'Anschluss qui lui apporta beaucoup d'avantages notamment territoriaux, militaires et financiers. Il viole alors une nouvelle fois le traité de Versailles.

Ayant peur d'une nouvelle guerre, la France et l'Angleterre cèdent les Sudètes à l'Allemagne le 30 septembre 1938 lors des accords de Munich. Dès mars 1939, ces accords sont violés par l'entrée des troupes allemandes dans Prague. Environ un an plus tard, l'Italie et l'Allemagne scellent officiellement leur union en signant le pacte d'Acier le 2 mai 1939. C'est la naissance des forces de l'Axe.

Trois mois plus tard, le 23 août 1939, Hitler signe avec l'Union soviétique (URSS) un pacte de non-agression (pacte germano-soviétique). Ainsi, ces deux pays se partagent l'Europe de l'Est. A cet instant, aucun des pays victorieux de la Première Guerre Mondiale n'a entamé de ripostes. Il faut alors attendre l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie le 1^{er} septembre 1939 pour que la France et l'Angleterre réagissent contre les agissements de cette nation. Ainsi, le 3 septembre 1939, ils déclarent la guerre à l'Allemagne.

I.2-) Comment s'est déroulé ce conflit ?

La première partie de la Seconde Guerre Mondiale représente les victoires des forces de l'Axe. Celles-ci commencent bien évidemment par l'invasion de la Pologne. Cependant, les combats ne se mettent pas en place dès le départ. En effet, entre la déclaration de guerre et mai 1940 il y a une inaction des armées Alliées face à la défaite de la Pologne : on nomme cette période « la drôle de guerre ». C'est le 10 mai 1940, lorsque l'Allemagne nazie marcha sur les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg violant ainsi la neutralité de ces pays que la « drôle de guerre » prend fin. Grâce à ces assauts, Hitler peut s'attaquer à la France en contournant la ligne Maginot. Un mois plus tard, Mussolini déclare la guerre à l'Angleterre et à la France. En quelques semaines, la France se retrouve impuissante face au Blitzkrieg (« guerre éclair ») allemand. Elle se retrouve donc vaincue et Paris est occupé par la Wehrmacht le 14 juin 1940. Quatre jours après cette invasion, le 18 juin 1940 à 18 heures, le général de Gaulle réfugié à Londres lance à la BBC (radio anglaise) un appel demandant aux Français de résister à l'occupation nazie. Ainsi se met en place l'organisation de la résistance en France. La chute de l'Etat français pousse le gouvernement à signer un armistice le 22 juin 1940 dans la clairière de Rethondes (Oise) avec l'Allemagne. Celle-ci étant victorieuse, elle impose ses conditions. La France se retrouve divisée en deux zones : une zone occupée au Nord et sur la côté Ouest et une zone « libre » au Sud (cf. figure 1). La zone « libre » est dirigée par le maréchal Pétain (à la tête du gouvernement depuis le 14 juin). A Vichy (Allier) s'installent le Sénat et la Chambre des députés. Le 10 juillet 1940, Pétain décide de convoquer ces deux parties afin d'obtenir les pleins pouvoirs. Ainsi, il devient chef de l'Etat français et instaure un régime autoritaire remplaçant la III^{ème} République : le Régime de Vichy. Celui-ci repose sur la devise « Travail, Famille, Patrie ». Le 24 octobre 1940, Pétain rencontre Hitler à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) et devient l'allié des forces de l'Axe. S'en suit l'engagement du Japon au côté de l'Allemagne et de l'Italie suite à la signature du pacte tripartite le 27 septembre 1940 créant l'axe Rome – Berlin - Tokyo.



Figure 1 : situation de la France suite à la victoire de l'Allemagne

Source : <http://www.cartesfrance.fr/histoire/deuxieme-guerre-mondiale/carte-france-occupation.html>

Après avoir vaincu la France, Hitler souhaite s'attaquer à l'Angleterre. Il lance donc le 7 septembre 1940 des bombardements contre Londres. Pendant environ 9 mois la Luftwaffe (aviation allemande) attaque l'Angleterre mais en vain. Effectivement, chaque jour les pilotes alliés et les canons antiaériens au sol abattent des avions allemands. En octobre 1941, Hitler renonce à envahir l'Angleterre et se concentre sur le front soviétique. Le 22 juin 1941, les armées allemandes envahissent donc l'Union Soviétique. En lançant l'opération Barbarossa Hitler déclare donc la guerre à son ancien allié. A la suite de cette attaque, l'Allemagne nazie possède la quasi-totalité de l'Europe.

Quelques mois plus tard, le 7 décembre 1941, les Japonais attaquent Pearl Harbor qui est une base navale américaine située à Hawaï. Le lendemain de l'attaque, Roosevelt (président américain) annonce l'entrée en guerre des Etats-Unis contre le Japon. Ceci entraîne l'entrée en guerre le 11 décembre 1941, contre Washington, de l'Allemagne et de l'Italie en raison de leur soutien au Japon. Le conflit devient alors réellement mondial.

En plus de vouloir anéantir la France et l'Angleterre, l'Allemagne souhaite exterminer la communauté juive. Ceci s'observe dès 1938 avec la Nuit de Cristal. Pendant cette nuit des juifs sont tués, leurs commerces et maisons sont vandalisés, ...Leur déportation vers des camps commence dès 1939. Le 20 mai 1940, les nazis ouvrent le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz (Pologne). La réunion des dignitaires nazis à Wannsee le 20 janvier 1940 formalise la politique d'extermination des juifs d'Europe. La Shoah s'organise et se planifie. Celle-ci vise à éliminer 11 millions de juifs européens. La France de Pétain collaborant avec l'Allemagne va aussi participer à l'extermination de cette population. Le 16 et 17 juillet 1942, elle organise la rafle du Vél d'Hiv qui entraîne la déportation d'environ 13 000 juifs vers les camps de Drancy et de Pithiviers (Loiret) avant d'être transférés à Auschwitz.

Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. Ceci pousse les Allemands à envahir la France « libre ». Ils violent ainsi l'armistice signé en 1940. Le gouvernement de Vichy se retrouve donc sous l'influence directe du III^{ème} Reich. Les colonies françaises entrent alors dans le camp de la France libre du général de Gaulle. En représailles, Hitler lance l'opération Lila dans le but de désarmer et démobiliser les troupes françaises restantes en métropole. Néanmoins, les nazis ne mettront pas la main sur la flotte française de Toulon qui se saborde elle-même. L'opération Lila est donc un échec pour l'Allemagne mais aussi pour la France qui perd 90 % de sa flotte. S'en suit le 2 février 1943, la défaite de l'Allemagne nazie à Stalingrad en URSS. Ceci marque un tournant dans l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale car c'est la première grande défaite des forces de l'Axe. L'armée allemande se retrouve contrainte de battre en retraite. Puis, suite au débarquement en Sicile des Alliés le 10 juillet 1943, l'Italie se voit obligée de demander l'armistice le 3 septembre. Par la suite, elle déclare la guerre à l'Allemagne le 13 octobre.

La libération de l'Europe se poursuit par le débarquement de Normandie le 6 juin 1944 des forces Alliées. Ce débarquement préparé en secret réussit grâce à l'armée factice placée en face du département du Nord-Pas-de-Calais ce qui trompe les armées allemandes qui s'attendaient à une attaque à cet endroit. Faute de renforts et grâce aux résistants de France, les Allemands n'ont pas réussi à maintenir leur défense. Fin juillet, la Bretagne et la Normandie sont donc libérées. Le 15 août 1944, les Alliés débarquent en Provence. Ceux-ci étant aidés par les résistants ils parviennent à libérer le Sud de la France. Dix jours plus tard, les troupes du général Leclerc libèrent Paris également à l'aide de la résistance qui avait encerclé des îlots de défense allemands. S'en suit la capitulation des troupes allemandes de Paris et l'arrivée du Général de Gaulle. Le lendemain, les libérateurs de Paris défilent sur les Champs-Élysées. Le 27 janvier 1945, le camp d'Auschwitz est libéré par les soldats soviétiques qui ont géré la libération de l'Europe à l'Est.

I.3-) Comment s'est organisée la fin de la Seconde Guerre Mondiale ?

À la suite des différentes victoires des Alliés est organisée la conférence de Yalta le 4 février 1945 afin de préparer l'après-guerre et notamment la paix. Celle-ci se déroule en secret et réunit les futurs vainqueurs de la Seconde Guerre Mondiale. Cependant, la France n'est pas représentée lors de cet entretien. Au cours de cette conférence, il est discuté le partage de l'Allemagne mais aussi le sort de la Pologne. Ce moment représente à cet instant, le dernier moment d'entente entre les Alliés avant le début de la « guerre froide ».

En ce qui concerne les dirigeants de l'Italie et de l'Allemagne, leur fin va être tragique. En effet, Mussolini qui est traqué par les résistants italiens et par les Alliés est exécuté le lendemain de son arrestation. Hitler, lui, se suicide avec sa femme dans son bunker car pour lui il n'était pas question de capituler ou de tomber dans les mains de l'ennemi (les Soviétiques) alors présent à quelques mètres d'où il se trouve. Le 2 mai, la ville de Berlin se retrouve totalement contrôlée par les Soviétiques et l'Allemagne nazie capitule quelques jours plus tard sans aucune condition.

C'est donc le 8 mai 1945 que la fin de la guerre est annoncée au peuple français. La capitulation de l'Allemagne est signée la veille à Reims (Marne) où est transféré le quartier des forces Alliées.

I.4-) Comment s'est organisée la résistance intérieure et extérieure lors de la Seconde Guerre Mondiale ?

Suite à l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940 la résistance extérieure se met en place. Les Forces françaises libres (FFL) se battent donc aux côtés des forces Alliées. Une résistance intérieure voit également le jour sous forme de petits groupes ou de réseaux agissant le plus souvent seuls. Cette forme de résistance organise à l'intérieur du pays des sabotages, l'écriture de recueils de renseignements pour les Alliés, la publication de journaux clandestins, ...

En 1942, à la suite de l'invasion de la France « libre » par Hitler et l'intensification de la collaboration, le phénomène de résistance s'accroît. Puis, à partir de 1943, les jeunes Français refusent de participer à l'effort de guerre nazi (STO) et partent se réfugier dans des endroits reculés formant ainsi des maquis de résistants.

Afin d'unifier les différents groupes de résistance, le Général de Gaulle à la suite d'une rencontre avec Jean Moulin (préfet d'Eure-et-Loir) à Londres, lui demande d'y travailler. Ainsi, à la suite de son parachutage près d'Avignon (Vaucluse) ce personnage emblématique de la résistance va contribuer à l'unification de tous les réseaux et groupes de résistance présents dans la zone « libre ». Il parvient alors à fonder les Mouvements unis de Résistance (MUR) puis il préside le 27 mai 1943 la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) qui fut tenue à Paris. Ce conseil rassemble les principaux mouvements de la zone Sud et de la zone Nord et reconnaît le Général de Gaulle comme étant le seul chef de la résistance.

Le 21 juin 1943, sur dénonciation, Jean Moulin est arrêté et torturé par la Gestapo (police nazie). Il décèdera le 8 juillet lors de son transport vers l'Allemagne. Par sécurité, le CNR met en place un bureau exécutif de cinq membres sous la présidence de Georges Bidault. Ce conseil aura ensuite un rôle déterminant dans les débarquements des forces Alliés en Normandie et en Provence.

Dès 1944, le gouvernement de la résistance est reconnu comme le gouvernement provisoire de la République française par les Alliés. Celui-ci doit alors réorganiser la France sur un modèle démocratique et réconcilier les Français entre eux.

I.5-) Quelles sont les commémorations qui rendent hommage aux soldats morts pour la France ?

Suite à la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945 devient la date symbolisant la fin de la Seconde Guerre Mondiale et représente donc la victoire des Alliés. En effet, c'est à cette date que les cloches des églises sonnent la fin de ce terrible épisode.

Chaque 8 mai est donc l'occasion de se rappeler le sacrifice effectué par nos ancêtres afin de garantir notre liberté. Lors de cette journée, de nombreuses cérémonies sont organisées sur tout le territoire national. En effet, on retrouve des rassemblements et des dépôts de gerbes sur tous les monuments aux morts des villes et villages de France. Au cours des cérémonies, le chant de la Marseillaise est interprété. Très souvent, les écoles participent à cet événement.

Chaque cérémonie doit respecter un protocole et le maire doit lire le message du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Souvent, lors de ces moments, une vente de bleuets est organisée par l'association Bleuets de France² afin de venir en aide aux anciens combattants. Aujourd'hui, la vente de ces bleuets est un symbole officiel de mémoire et de solidarité envers les victimes des conflits et le monde combattant.

A Paris, cette cérémonie est présidée par le Président de la République. Elle est composée de deux cérémonies : une sur la place Clémenceau où une gerbe est déposée au pied de la statue du Général de Gaulle puis une à l'Arc de Triomphe où la flamme du soldat inconnu est ravivée. Celles-ci peuvent intervenir à différents moments de la journée. Il est également réalisé une commémoration devant la mairie du 14^{ème} arrondissement, place Ferdinand Brunot afin de rendre hommage au Général Leclerc dont la statue se trouve à cet endroit.

²L'œuvre Nationale du Bleuets de France est une association qui a été créée en 1925, par Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt, toutes deux infirmières souhaitant aider les mutilés de la Première Guerre.

En ce qui concerne le caractère férié de ce jour, ceci fut décidé le 20 mars 1953³. Avant, la victoire de 1945 était fêtée le 8 mai uniquement si celui-ci était un dimanche. En effet, malgré la détermination de cette date comme étant celle de la commémoration de la victoire si elle n'était pas un dimanche la cérémonie avait lieu le dimanche suivant⁴. Cependant, dans un souci de réconciliation avec l'Allemagne, le Général de Gaulle décide en 1959 de supprimer le caractère férié de ce jour et fixe la date de la commémoration au deuxième dimanche du mois de mai⁵. Puis, en 1975, le président Giscard d'Estaing choisit de supprimer la commémoration de la victoire alliée de 1945 afin de rester dans cette logique de réconciliation. Pour finir, c'est à la demande de François Mitterrand que cette commémoration et son caractère férié (présent dans le code du travail) sont rétablis en 1981⁶. Ainsi, cette date retrouve tout son sens et son importance.

II. La seconde guerre mondiale en Haute-Saône

II.1-) Préambule

A la suite de l'invasion de la France par l'Allemagne, la Franche-Comté située à l'Est devient une région occupée par les nazis. Celle-ci étant proche de l'Allemagne voit son territoire envahi et traversé par une frontière désignant ainsi une zone occupée et une zone interdite où la moindre pénétration se poursuit par une déportation au camp de concentration du Struthof en Alsace. Sous cette occupation, la résistance émerge donc difficilement. Néanmoins, cette région étant très rurale et boisée, elle fut favorable au développement des maquis (cf. figure 2).

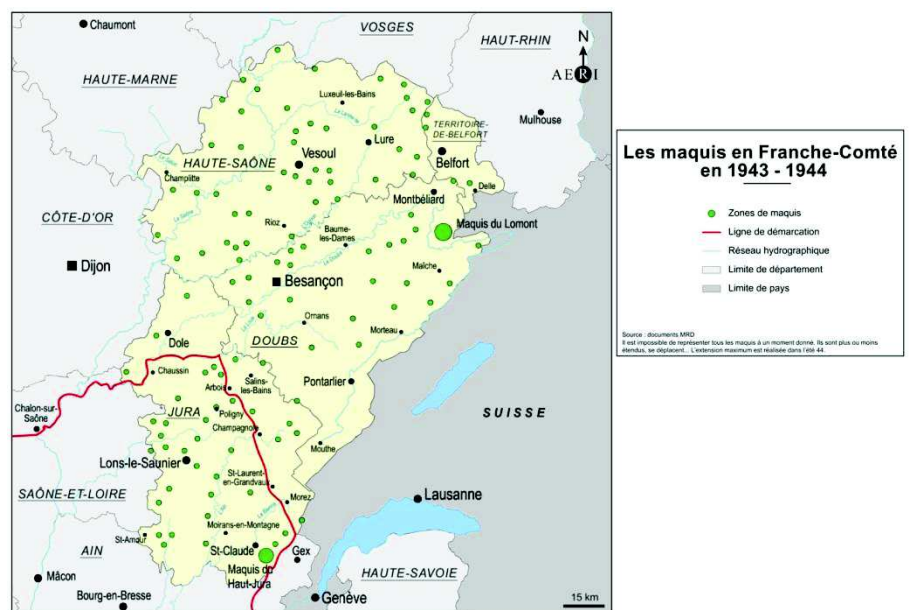


Figure 2 : représentation géographique des maquis de Franche-Comté en 1943 – 1944

Source : <http://museedelaresistanceenligne.org/media2981-Carte-des-maquis-de-Franche-ComtA#fiche-tab>

Les maquis apparurent vers 1943 suite à des constitutions spontanées par les réfractaires au STO. Les premiers maquis furent formés au-dessus d'Andelot, de Thoirette et de Saint-Claude dans le Jura vers février, mars 1943. Il est aussi créé dans le Haut-Jura un maquis-école destiné à former les chefs de maquis. Par la suite, d'autres maquis se forment. Néanmoins, ceux-ci restent peu nombreux. C'est uniquement après le débarquement en Normandie que les maquis de Franche-Comté se développent sur toute la région.

³ Loi n° 53-225 du 20 mars 1953.

⁴ Déterminé par la loi n°46-934 du 7 mai 1946.

⁵ Décret du 11 avril 1959.

⁶ Loi n° 81-893 du 2 octobre 1981.

II.2-) La Haute-Saône : un département sous l'occupation nazie

La Haute-Saône (70), département de la Franche-Comté est très rurale. Elle est considérée comme étant au plan de la « résistance pure » parmi les premières de France. En effet, grâce à diverses actions, elle réussit à toucher des voies de communications vitales des troupes allemandes.

Ce département est également un point militaire très stratégique du point de vue géographique. Effectivement, ayant des frontières avec l'Allemagne il constitue un lieu d'entrée ou de sortie de la France mais aussi, ayant une grande surface forestière, il permet l'implantation de maquis. De nombreux mouvements de résistances se mettent donc en place. Le premier maquis apparu en Haute-Saône est le maquis de Morillon qui ne survécut que quelques semaines à cause des actions conjointes de la Gestapo d'Epinal (Vosges) et des collaborateurs.

En ce qui concerne la libération de ce département, celle-ci s'étend du 8 septembre au 29 novembre 1944 (83 jours). Elle se caractérise par l'affrontement de trois divisions américaines, de deux corps d'armée française et de la 19^{ème} armée allemande. Ceci est permis grâce au débarquement le 15 août 1944 des forces franco-américaines qui remontèrent la vallée du Rhône. Le 7 septembre 1944, les troupes américaines abordent Besançon (Doubs, 25) et pénètrent en Haute-Saône le lendemain. En même temps, deux autres Divisions progressent dans ce département.

Le 12 septembre 1944 Vesoul (préfecture du département de la Haute-Saône) est libérée de l'occupation nazie. S'en suit la libération d'autres villes de Haute-Saône (cf. figure 3).

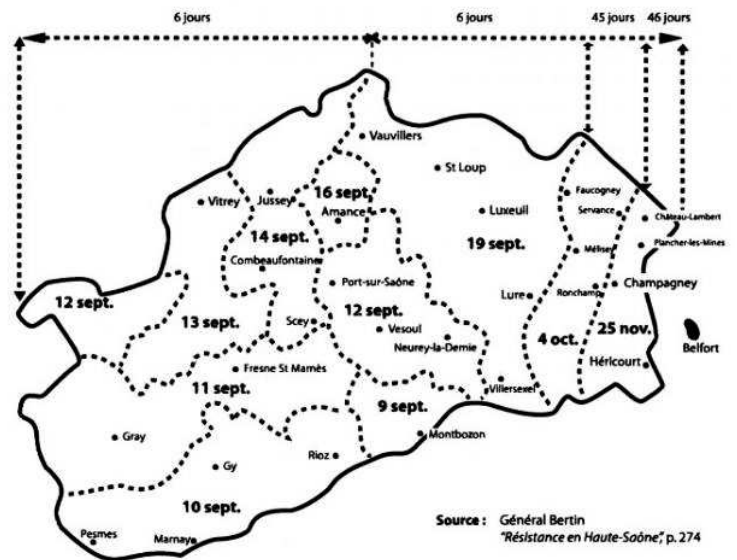


Figure 3 : déroulement des libérations des villes de Haute-Saône (70)
Source : <http://gmvc70.e-monsite.com/pages/histoire-de-la-h-saone/liberation-de-la-haute-saone.html>

II.3-) La Combe Freteuille

Le site commémoratif de la Combe Freteuille est situé à Frotey-lès-Vesoul en Haute-Saône (70) au sein de la région Bourgogne - Franche-Comté (cf. figure 4). Celui-ci se trouve à proximité de la réserve naturelle du Sabot.



Figure 4 : site commémoratif de la Combe Freteuille de Frotey-lès-Vesoul (70)

Source de la carte : <http://www.1france.fr/departement/70-haute-saone/carte-plan-departement.php>

La Combe Freteuille, avant d'être un site commémoratif, fut jusqu'en 1940 un lieu d'entraînement aux tirs pour les militaires du 11^{ème} régiment de chasseurs à cheval en garnison à Vesoul. Par la suite, avec l'arrivée des Allemands sur le territoire haut-saônois, cet endroit fut réquisitionné par l'armée pour être un lieu d'entraînement au tir. Cependant, celui-ci fut très vite utilisé pour un autre usage et devient alors témoin de l'exécution de 39 personnes condamnées à la suite d'un procès réalisé devant le tribunal militaire de la Feldkommandantur vésulienne⁷ par un tribunal militaire pour avoir enfreint plusieurs lois et ordonnances réprimant la détention d'armes, l'espionnage, les actes contre l'armée allemande, les sabotages et d'autres actions relevant du code de justice militaire allemand et justiciables de la peine de mort.

A la suite de la Seconde Guerre Mondiale, la Combe Freteuille redevient un lieu pour l'entraînement aux tirs des militaires avant d'être déclassé en 1994. Aujourd'hui, devenu propriété de la commune de Frotey-lès-Vesoul, on y retrouve toujours des traces de cet ancien pas de tir qui fut aménagé dans sa configuration actuelle en 1998. Une stèle fut érigée à la mémoire des 39 hommes qui furent fusillés par les allemands sur ce site (chacun d'entre eux reçut la mention « mort pour la France »⁸ après la guerre). Celle-ci, avant d'être installée sur le site de la Combe Freteuille se trouvait au bas du terrain de moto-cross de ce village.

⁷ Tribunal militaire allemand qui faisait application du code pénal allemand et des convictions internationales de la Haye de 1889 et 1907.

⁸ Mention instituée par la loi française du 2 juillet 1915

Chaque 8 mai (jour anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie en 1945), une cérémonie vespérale est organisée afin de leur rendre hommage. En 2017, une plaque commémorative fut déposée lors de la célébration afin d'apporter un complément à ce site. Elle contient un arrêt sur images et sur les mots. En effet, on y retrouve quelques représentations photographiques mais aussi des textes dont la lettre de Bernard Maître jetée du camion qui le transportait à la Combe Freteuille où il a été fusillé le 16 février 1944 à l'âge de 20 ans. Cette plaque contient aussi les noms de Jules Mongin⁹ et Arthur Letang qui furent les premiers exécutés de ce lieu le 14 mai 1941 pour avoir assassiné un soldat allemand égaré en moto.

A ce lieu est aussi associé le nom de Jean Bogé qui participa au sabotage de la flotte de Toulon et qui fut fusillé le 25 mai 1944 à la Combe Freteuille. Sa sœur, Odile Selb-Bogé, qui était agent de liaison du bataillon FTP (Francs-tireurs et Partisans) de Haute-Saône et du Grand Est est arrêtée sur dénonciation le 16 novembre 1943 puis déportée dans le camp de Ravensbrück (Allemagne). Aujourd'hui, elle témoigne régulièrement de son histoire auprès des établissements scolaires.

⁹ Son petit-fils lui dédia un site internet qui retrace son histoire : <http://www.mongin-jules.fr/liens.html>.

Partie 3 : la recherche

I. Présentation

L'enseignement de l'histoire est depuis toujours présent à l'école mais cela reste très abstrait pour les élèves. En effet, les élèves apprennent à connaître des événements qui se sont passés très souvent bien avant eux et ils ne comprennent pas toujours l'intérêt de cette matière. Enseigner à l'aide du patrimoine local peut être une solution pour pallier cette incompréhension et rendre plus vivant et attrayant cet enseignement. Néanmoins, très peu de professeurs des écoles utilisent des éléments du patrimoine bâti qui rattache leur lieu d'exercice à son passé.

Ce phénomène amène donc à se questionner sur les raisons de ces choix : est-ce par inintérêt du patrimoine local ? Pour des raisons de facilité ? Ou bien parce que les enseignants ne se sentent pas aptes à enseigner l'histoire locale en lien avec l'histoire générale d'un événement passé ? Afin d'expliquer cela, une enquête portant sur leur intérêt pour l'intégration du patrimoine local dans leur enseignement d'histoire mais aussi sur leur sentiment de compétence à l'utiliser, à le faire découvrir est intéressante à réaliser.

I.1-) L'approche quantitative

Afin de recueillir différentes informations sur le sujet une approche quantitative¹⁰, par questionnaire, va être réalisée. En effet, cela va permettre de collecter des données observables et quantifiables qui, par la suite vont rendre possible la description, l'explication de phénomènes via l'analyse de données chiffrées. Bien évidemment, pour rendre possible cette enquête, les informations qui vont être recueillies seront comparables d'un individu à un autre. De même, les individus de l'échantillon¹¹ se ressembleront. Les éléments seront donc comparables les uns aux autres.

Le questionnaire est un outil différent de l'entretien car il est un instrument de mesure standardisé. En effet, tous les sujets sont placés dans la même situation pour pouvoir les comparer. L'objectif ici, est d'obtenir des réponses les plus sincères possibles. Pour cela il faut poser des questions auxquels les sujets sont réellement capables de répondre en évitant les questions où ils peuvent répondre au hasard, les thèmes gênants et en tenant compte des effets d'influences qui risquent de placer un biais dans les réponses.

De plus, comparé à l'entretien, le questionnaire est un instrument qui doit absolument assurer aux enquêtés le respect et le principe d'anonymat (à la fin de la recherche tout est rendu anonyme, aucune donnée nominative n'est donnée) et de confidentialité (personne n'a accès aux données tant qu'elles sont nominatives) ce qui facilite la réalisation de l'enquête.

¹⁰ Approche apparue vers le 17^{ème} siècle suite à la guerre des 30 ans. En effet, les Etats avaient besoin de faire le point sur la situation (humaine, administrative, ...) des pays et donc de recueillir des informations quantifiables. Pour recueillir ces informations, des écoles ont été créées. Celles-ci se sont progressivement transformées en instituts (exemple : l'INSEE).

¹¹ Portion représentative et choisie de la population.

I.2-) L'échantillon

Afin de mieux comprendre pourquoi le patrimoine local est peu utilisé en classes de primaire lors de séquences d'histoire le questionnaire sera proposé à des enseignants du premier degré.

De plus, pour avoir une vision diversifiée des réponses, cette enquête sera proposée à des enseignants ayant reçu une formation différente (étude à l'Ecole Normale, à l'IUFM ou à l'ESPE). Cela permettra de voir si l'évolution des formations des enseignants au cours des années permet de diversifier les outils, les lieux, les documents, ... utilisés pour l'enseignement de l'histoire.

Pour finir, pour prendre en compte la réalité de l'enseignement cette enquête sera recentrée sur des enseignants exerçant dans une classe de CM2. En effet, ce thème doit être étudié dans ce niveau et leur connaissance sur le programme d'enseignement pour le cycle 3 est plus précise.

II. Le questionnaire

Pour réaliser cette enquête, le questionnaire suivant a été proposé à des professeurs des écoles exerçant dans des classes de CM2.

Histoire et patrimoine local

Présentation

Actuellement en deuxième année du master Métier de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Vesoul, j'effectue, dans le cadre d'une recherche sur l'enseignement de l'histoire à l'aide du patrimoine local, une enquête par questionnaire.

Lors de la réalisation du questionnaire je vous demande de répondre le plus sincèrement possible à toutes les questions.

Ceci ne vous prendra qu'une dizaine de minutes et respecte le principe de l'anonymat. Les données collectées ne seront ni publiées ni réutilisées à d'autres fins que ma recherche.

Questionnaire

1. *Que représente pour vous l'enseignement de l'histoire ?*

- a. Un enseignement obligatoire demandé par les programmes de 2016.
- b. Une possibilité de faire découvrir l'évolution du monde aux élèves.
- c. Une possibilité de donner une culture historique aux élèves et donc une capacité de réflexion sur le monde passé et actuel.

2. *Quel est pour vous l'intérêt de lier patrimoine local et enseignement de l'histoire ?*

- a. Je n'y vois pas d'intérêt.
- b. Une possibilité de faire découvrir aux élèves le patrimoine de leur lieu d'habitation.
- c. Une possibilité de faire comprendre aux élèves l'intérêt du patrimoine local et pourquoi et à cause de quoi celui-ci s'est créé au fil des années.

3. *Quel est pour vous l'intérêt de lier les témoignages à l'enseignement de l'histoire ?*

- a. Je n'y vois pas d'intérêt.
- b. Une possibilité de rencontrer des témoins de l'histoire.
- c. Une possibilité de questionner et de donner envie de découvrir l'enseignement proposé à l'école par le biais d'une personne ayant vécu ces moments.

4. *Quel est pour vous l'intérêt de visiter un lieu de mémoire avec des élèves ?*

- a. Je n'y vois pas d'intérêt.
- b. Une possibilité de découvrir un lieu de mémoire pour ceux n'y étant jamais allé.
- c. Une possibilité de faire émerger un questionnement et un intérêt pour l'histoire locale et s'y rendre lors des hommages aux victimes.

5. *Pour vous qu'est-ce que le patrimoine local ?*

- a. Je ne sais pas.
- b. Des monuments faisant référence à l'histoire passée.
- c. Divers éléments du patrimoine bâti qui rattache un paysage à son passé.

6. *Pour vous qu'est-ce qu'une commémoration ?*

- a. Je ne sais pas.
- b. Une célébration nationale permettant de rappeler le souvenir d'un évènement, d'une personne.
- c. Une cérémonie obligatoire permettant de se rappeler d'évènements historiques.

7. Pour vous qu'est-ce que le devoir de mémoire ?

- a. Je ne sais pas
- b. Un devoir moral attribué à des États d'entretenir le souvenir des souffrances subies dans le passé par certaines catégories de la population.
- c. Un devoir obligatoire d'un pays pour maintenir le souvenir des souffrances du passé.

8. Pour vous qu'est-ce qu'un lieu de mémoire ?

- a. Je ne sais pas.
- b. Désigne les lieux de commémoration présents sur le territoire national.
- c. Désigne des lieux liés à certains événements exceptionnels du passé, souvent intervenus dans un contexte traumatique, dont la collectivité a choisi d'entretenir le souvenir.

9. Pour vos séances d'histoire vous utilisez :

- a. Des documents historiques.
- b. Des documents provenant d'internet.
- c. Des manuels scolaires.
- d. Le numérique : ordinateur, TBI, VPI, ...
- e. Des vidéos, des photographies.

Répondez aux affirmations suivantes à l'aide de l'échelle de mesure ci-dessous :

Pas du tout d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
1	2	3	4

1. Je me sens à l'aise pour enseigner l'histoire à mes élèves.

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

2. Je me sens à l'aise pour enseigner la Seconde Guerre Mondiale à mes élèves.

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

3. Je me sens à l'aise pour enseigner la Résistance en Haute-Saône à mes élèves.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Je me sens capable d'intégrer le patrimoine local dans mes séquences d'enseignement.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Je me sens à l'aise pour accueillir une personne pouvant témoigner devant les élèves.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Je me sens capable de préparer une sortie sur un lieu historique avec mes élèves.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. J'ai une connaissance suffisante du patrimoine local qui entoure mon école pour l'utiliser en classe.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8. J'ai une information suffisante sur les personnes et les lieux pouvant m'aider à lier patrimoine local et enseignement de l'histoire.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9. Je me sens à l'aise pour valoriser un site histoire local datant de la Seconde Guerre Mondiale à travers mon enseignement.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

10. Je me sens accompagné pour réaliser la découverte du patrimoine local environnant mon école.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III. Le choix des différentes parties du questionnaire

III.1-) Présentation et remerciements

Le questionnaire réalisé a été proposé en auto-administration aux enquêtés c'est-à-dire qu'ils devaient eux-mêmes lire les questions et y répondre. Il est donc important d'effectuer une présentation succincte de l'enquêteur et de la recherche (sans exposer les hypothèses) mais aussi préciser que leur identification est impossible (anonymat et confidentialité des résultats). Le temps nécessaire pour réaliser le questionnaire est également énoncé. Tout cela doit donner envie à la personne qui le reçoit de le réaliser.

Lors de la construction du questionnaire, il est également important d'introduire une partie visant à remercier la participation de l'enquêté. En effet, sans les personnes acceptant de répondre au questionnaire, l'enquête ne peut être réalisée.

III.2-) Les questions à choix multiples

Cette partie a pour but d'évaluer l'intérêt porté par les personnes interrogées sur l'intégration du patrimoine local dans leur enseignement (questions 2 à 4). Elle vise également à rendre compte de leur représentation de l'enseignement de l'histoire, du patrimoine local, des commémorations, du devoir de mémoire et des lieux de mémoire (question 1 et questions 5 à 8).

L'utilisation de divers documents et outils lors de la réalisation de séquences en histoire va également être questionnée (question 9). Ceci permet, d'un part de lier leur réponse à leur intérêt pour le sujet (si l'enseignant n'est pas intéressé, il n'utilisera pas forcément divers outils ou documents lors de son enseignement et inversement) et d'autre part d'observer quels outils ils utilisent dans leur classe, notamment si le numérique et les ressources scientifiques sont présents.

III.3-) Les questions à positionnements

Afin d'évaluer le sentiment de compétence des enseignants interrogés à enseigner l'histoire et à le lier au patrimoine local, cette partie repose sur des réponses nécessitant un positionnement sur une échelle de notation. Cette échelle choisie comporte un nombre pair de réponses (de 1 : « pas du tout d'accord » à 4 : « tout à fait d'accord »). Ainsi, les personnes qui remplissent le questionnaire sont obligées de se positionner sur la question. En effet, avec une échelle de notation comportant un nombre de réponses impaires, les personnes qui ne veulent pas se positionner choisissent la réponse centrale. Ceci induit donc un biais dans les réponses des enquêtés.

III.4-) La question à réponse libre

Cette question ouverte et générale permet de recueillir l'avis des participants de manière plus précise sur le fait de lier le patrimoine local environnant l'école à l'enseignement de la Seconde Guerre Mondiale.

Elle a également pour but d'obtenir des informations plus précises sur le fait qu'ils n'utilisent pas nécessairement le patrimoine local dans leur enseignement sans pour autant se sentir obligés ou gênés de l'expliquer.

Ce questionnaire comporte différents types de questions afin d'éviter l'ennui des personnes interrogées lorsqu'elles répondent. Cela permet également de contrer le biais apporté par l'habitude de réponse (exemple : toujours cocher une case amène à cocher souvent la même pour aller plus vite).

III.5-) Le recueil d'informations personnelles

Les questions de cette partie, qui portent sur le sexe, l'âge et le lieu où a été réalisée leur formation en tant que professeur des écoles vont permettre de classer en fonction de critères les réponses obtenues. Ainsi, l'étude de l'intérêt pour l'intégration du patrimoine local dans l'enseignement de l'histoire et du sentiment de compétence à l'utiliser pourra être réalisée en fonction de ces variables.

IV. L'analyse des réponses obtenues

Le questionnaire précédemment exposé a été proposé à 50 professeurs des écoles enseignant dans des classes de CM2. Celles-ci se répartissent uniformément au niveau des classes d'âges et de la formation reçue (Ecole Normale, IUFM ou ESPE).

En ce qui concerne les connaissances des enseignants, il en ressort que ceux-ci maîtrisent le sujet. Cependant, certains pensent que le devoir de mémoire ou les commémorations sont obligatoires, ce qui n'est pas le cas (20% des personnes interrogées). De même, pour des répondants, le patrimoine local ne concerne que les monuments faisant référence à l'histoire passée (35% des personnes interrogées).

Toutes ces personnes, ayant pourtant un parcours de formation différent utilisent un grand nombre de ressources pour varier leurs situations d'apprentissage (documents historiques, provenant d'internet, manuels scolaire, le numérique, ...). Ceci montre donc que les nouvelles technologies ont su s'implanter dans tous les domaines de l'enseignement et auprès de tous.

Concernant le sentiment de compétence des enseignants sur le thème proposé, la majorité se sent très à l'aise pour accueillir des témoins de l'histoire (60%) ou organiser des sorties sur des lieux historique (45%). De même, ces personnes semblent se sentir plutôt à l'aise dans leur enseignement de l'histoire, de la Seconde Guerre Mondiale ou même dans l'intégration éventuelle du patrimoine local dans leurs séquences.

Cependant, majoritairement, les enquêtés se trouvent moyennement à l'aise pour enseigner la résistance mise en place dans leur région ou pour valoriser le patrimoine local environnant l'école à l'aide de leurs connaissances (entre 45 et 55% des répondants). Il en ressort même que la plus part des enseignants interrogés se trouvent non accompagnés dans cette démarche d'intégration du patrimoine local (60%).

Grâce aux réponses obtenues dans la question à réponse libre, ces résultats s'expliquent. En effet, beaucoup souhaiteraient intégrer le patrimoine local environnant leur école mais ils déplorent leur manque de temps et de connaissances sur celui-ci pour diverses raisons (non originaires de la région, ne savent pas où se renseigner, manque de temps, ...). De même, la majorité des enquêtés se rejoint sur le fait que lier le patrimoine local à l'enseignement de l'histoire est un véritable atout pour rendre concret les savoirs transmis, cela permet, pour eux, de faire prendre conscience aux élèves que les événements historiques importants se sont passés également proches de chez eux.

Ce questionnaire a permis de mettre en évidence une réelle motivation et envie des enseignants à intégrer le patrimoine local et le récit de témoins proches dans leur enseignement de l'histoire. Mais beaucoup ne le mettent pas en place par manque d'informations sur les différents lieux pouvant se trouver à proximité de l'école.

V. L'analyse du questionnaire

Avant de proposer ce questionnaire, aucun pré-questionnaire n'a été réalisé. Ceci aurait été préférable car un pré-questionnaire permet de retravailler les questions et corriger d'éventuelles erreurs. Néanmoins, ce pré-test doit être réalisé auprès de personnes qui ne peuvent être rappelées pour répondre au questionnaire final. Ceci aurait rendu difficile la réalisation de cette recherche.

Pour aller plus loin, des entretiens avec des enseignants auraient pu être réalisés afin d'avoir des informations plus poussées sur leur propre enseignement de la Seconde Guerre Mondiale et sur leur éventuelles motivations ou réticences à utiliser le patrimoine local.

Il aurait pu également être réalisé un questionnaire ou des entretiens avec des élus de différentes communes pour développer cette thématique hors du cadre scolaire. Cela permettrait peut être d'expliquer la non utilisation du patrimoine local dans l'enseignement de l'histoire (exemples : faible motivation de la part de la commune, non accompagnement des enseignants, ...).

VI. Prolongement de la recherche

En ce qui concerne le site commémoratif de la Combe Freteuille, la commune semble motivée concernant l'implication de l'école dans la valorisation de ce site. Néanmoins, elle déplore le fait que l'école ne souhaite pas participer. En effet, elle est obligée de faire appel à des écoles du secteur pour venir chanter lors de la commémoration du 8 mai.

Cette commune souhaiterait également mettre en place un projet autour du centenaire de la Première Guerre Mondiale mais elle n'a toujours eu aucune réponse de la part de l'école. Celle-ci déplore le manque de temps des enseignants pour mettre en place de tels projets au sein de leur école.

Partie 4 : la Seconde Guerre Mondiale à l'école primaire

I. Pourquoi étudier la Seconde Guerre Mondiale en CM2 ?

Tout d'abord, l'enseignement de la Seconde Guerre Mondiale au CM2 (cycle 3) est nécessaire car il se trouve dans le volet histoire et plus précisément dans le thème 3 : « la France, des guerres mondiales à l'Union européenne » des nouveaux programmes de 2016. En effet, dans ceux-ci on demande d'étudier les deux Guerres Mondiales et la construction européenne.

L'enseignant doit partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre Mondiale présentes dans l'environnement des élèves (exemples : lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), pour présenter l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes européen et mondial. Il est également nécessaire d'aborder la Résistance, la France combattante et la collaboration, tout comme le génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations.

Tout cela doit amener l'élève à percevoir que les pays européens, autrefois en guerre sont aujourd'hui réunis au sein de l'Union Européenne.

De plus, cet événement terrible devient de plus en plus lointain pour les élèves de maintenant. Au fil des années, leurs représentations se modifient et ne ressemblent plus à celles de leurs parents, grands-parents ou arrière grands-parents, ..., ils se sentent de moins en moins concernés par la Seconde Guerre Mondiale car l'écart entre cet événement et eux augmente constamment. Les élèves d'aujourd'hui ont alors un rapport différent avec la guerre que le nôtre. En effet, nous avons vécu dans la possibilité d'écouter des témoignages de personnes ayant vécu cette horreur alors qu'aujourd'hui ceci devient difficile. Les élèves ont donc un rapport distancé avec cet événement et ne comprennent pas toujours pourquoi des cérémonies sont organisées en mémoire des personnes mortes pour la France.

L'enseignement de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale peut aussi sembler complexe aujourd'hui. Effectivement au sein d'une classe on peut maintenant retrouver une hétérogénéité dans l'univers d'appartenance des élèves. La Seconde Guerre Mondiale n'est donc, pour certains élèves, aucunement un héritage culturel et historique à acquérir. Néanmoins, elle reste une partie très importante de l'histoire de France et permet de travailler sur la notion de « devoir de mémoire » qui est très importante quel que soit le pays d'origine.

Travailler sur ce thème avec des élèves est donc intéressant. En effet, il permet de travailler l'histoire de la France mais aussi la formation du futur citoyen et le souvenir d'un événement tragique et de ses victimes. Celui-ci s'effectue plutôt en fin de cycle 3 car il est nécessaire que l'élève comprenne la complexité de cet événement mais aussi la nécessité de se souvenir. De plus, la Seconde Guerre Mondiale peut être étudiée via des textes, des monuments ou même encore s'il y en a la possibilité via un témoignage. Il est donc nécessaire que l'élève maîtrise convenablement le langage et la capacité à se décentrer pour aborder de manière complète l'étude de la guerre.

II. Quelle est l'utilité d'utiliser le patrimoine local pour enseigner l'histoire ?

Le présent et le passé unis par des traces d'une même histoire constituent à partir du patrimoine local un réel document vivant pouvant aider les élèves dans la construction de leur représentation des faits passés.

Le « patrimoine local » au sens large correspond aux éléments remarquables du patrimoine bâti qui fondent un paysage et le rattachent au passé, au travers des traces qui subsistent sur le terrain. Celui-ci fait donc partie de l'histoire mais aussi du pays français.

Le travail en lien avec le patrimoine local permet de sensibiliser un grand nombre de personnes à leur patrimoine mais aussi de travailler avec des acteurs locaux. Ainsi, le travail sur l'étude d'un monument aux morts par exemple permet d'une part de le découvrir et de le connaître en étudiant son histoire et d'autre part de rencontrer des personnes locales et donc de s'intéresser à son entourage proche et aux commémorations mises en place afin de rendre hommage aux différentes personnes décédées pour la France. Ceci permet également à l'élève de découvrir une partie de l'histoire du lieu où il habite. Ainsi, il se sent plus impliqué dans son travail devenu concret et plus intéressant comparé à une étude uniquement réalisée à partir de documents écrits.

L'étude d'une partie du patrimoine local peut aussi faire émerger chez les élèves une envie d'en découvrir plus. En effet, très rares sont les élèves qui visitent des sites historiques avec leurs parents. Donc, parler des sites historiques locaux mais aussi nationaux peut procurer chez l'élève une motivation supplémentaire à l'étude de l'histoire. De plus, ceci permet aussi d'expliquer à l'élève l'histoire de ces monuments ou lieux qu'il ne connaît pas forcément. Par exemple, un élève qui va à la citadelle de Besançon pense souvent aller visiter un zoo alors que ce lieu est aussi un lieu de mémoire.

III. Quelle est l'utilité d'interroger des personnes ayant vécu cet épisode effroyable ?

Lors de l'étude d'un sujet tel que la Seconde Guerre Mondiale, il est important d'associer au patrimoine local les récits de personnes ayant vécu ces moments douloureux. En effet, les témoignages sont très souvent pour les élèves et pour les adultes très riches et porteurs de sens car il y a un dialogue possible entre les personnes. Effectivement, si les élèves ont des questions ou des remarques il est très facile pour eux de les formuler et d'obtenir une réponse ou une discussion s'articulant autour de la problématique évoquée.

Ils permettent également de se représenter les malheurs de la guerre de manière plus concrète mais aussi d'avoir un rapport plus proche avec cet événement. De plus, la possibilité d'interroger, d'écouter une personne ayant vécu pendant la Seconde Guerre Mondiale permet de s'intéresser et de découvrir davantage sur le sujet. Ainsi, une forme de motivation pour le sujet peut surgir pour les élèves rendant ainsi le thème de travail plus attrayant.

De même, le fait de rencontrer une personne en « réel » permet aux élèves de mieux assimiler et comprendre les différentes commémorations et leur importance dans l'histoire de la France car trop souvent, elles sont perçues comme « un jour sans école ».

IV. Quelles sont les articulations possibles entre les programmes et le lieu ?

Le site de la Combe Freteuille est un lieu qui témoigne de la présence de la résistance en Haute-Saône lors de la Seconde Guerre Mondiale. Après avoir été un lieu d'exécution, il est aujourd'hui un lieu de mémoire et du souvenir.

Grâce à ce site il peut être évoqué avec les élèves : la résistance mise en place, la collaboration d'une partie de la population, la France combattante ainsi que les cérémonies mises en place en l'honneur des morts pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale (un lien est aussi possible avec les monuments érigés en souvenir de la première guerre mondiale).

Une visite du site et la rencontre avec un témoin de cette histoire comme par exemple Madame Odile Selb-Bogé (cf. IV.1) sont aussi possibles avec les élèves afin de rendre plus attrayants et concrets les propos de l'enseignant. Ainsi, avec ce thème l'enseignant peut développer l'interdisciplinarité des matières enseignées. Effectivement, pour préparer la visite, l'entretien, l'étude historique de l'évènement et du monument, il peut amener les élèves à travailler en français, en histoire, en géographie et en Enseignement Moral et Civique.

A travers ce thème, il peut également être étudié une partie de l'après-guerre notamment la haine qui perdure contre les Allemands en reprenant l'exemple de Joachim Peiper (30 janvier 1915 - 13 juillet 1976) (cf. IV.2).

IV.1-) L'histoire de Odile Selb-Bogé

Odile Selb-Bogé née le 13 juillet 1917, a vu sa jeunesse se dérouler dans l'Entre-deux-Guerres. Son père avait participé à la Première Guerre Mondiale et était revenu blessé du front. En grandissant, elle s'intéressa au monde qui l'entourait et lisait beaucoup les journaux afin de comprendre tous les événements d'actualités. Elle suivit de très près l'ascension au pouvoir d'Hitler et comprit très rapidement qu'il fallait l'arrêter. Jeune fille progressiste et antifasciste, elle participa activement aux manifestations du Front populaire.

A la suite de la signature de l'armistice par le Général Pétain le 17 juin 1940, Port-sur-Saône, son lieu d'habitation, fut envahi par les Allemands. Déjà contre la signature de cet armistice Odile, âgée de 23 ans, décide d'entrer en résistance au côté de son frère bien qu'ils ne soient encore que très peu nombreux. Son premier acte de résistance personnel fut le 14 juillet 1940. Elle décida de mettre ses plus beaux habits, une cocarde tricolore, de faire un bouquet de fleurs et de partir les déposer aux monuments aux morts de son village en passant au milieu des Allemands. S'en suivent plusieurs actes de résistance.

En 1942, elle rejoint avec ses parents le mouvement de résistance le Front National pour la libération et l'indépendance de la France. Puis, en 1943 arrive en Haute-Saône le commandant « Camille » (pseudonyme du colonel Fabien) qui est chargé par le Front National d'organiser la lutte armée en créant les Francs-tireurs et Partisans (FTP). Suite à une rencontre avec cette personne, Odile devient agent de liaison sous le prénom de Renée. Elle effectua toutes ses missions à l'aide de sa bicyclette et d'un ballon de basket en guise de dissuasion. En effet, grâce à cette couverture, elle n'attira pas l'attention car elle était une jeune fille qui pratiquait beaucoup de sports, notamment le basket.

Le 16 novembre 1943, suite à une dénonciation, la Gestapo vient arrêter Odile à son domicile. Elle fut d'abord conduite à la Feldgendarmerie de Port-sur-Saône où elle fut interrogée pendant deux jours. A la suite de cela, Odile fut transférée à l'isolement à Vesoul. Puis, elle fut emmenée à la Butte à Besançon où elle fut pendant trois mois interrogée et placée au secret. Après de nombreux interrogatoires menés sous la torture, Odile ne dit rien sur ce qu'elle savait. Elle fut traduite devant le tribunal de la prison où on la classa comme étant « Nuit et Brouillard (NN¹²) » et partit pour la prison de Fresnes. Elle fut ensuite déportée en Pologne, à Ravensbrück puis en Tchécoslovaquie au Kommando de Zwodau.

Le 7 mai 1945 son camp fut libéré par les Alliés et Odile fut rapatriée en France. A son retour, elle apprit la mort de son frère fusillé à la Combe Freteuille. Elle reprit ensuite le cours de sa vie en affrontant le regard des autres personnes de son village qui est parfois gentil et parfois rempli de jalousie et de haine.

Afin de laisser une trace de son histoire, Odile réalisait des témoignages dans des écoles, collèges ou lycées. Elle écrivit également un livre retraçant son histoire afin de laisser une trace de son histoire aux générations futures.

IV.2-) L'histoire de Joachim Peiper

Joachim Peiper était officier de la division blindée 1ère division SS Leibstandarte Adolf Hitler. A la fin de la guerre il fut condamné à mort pour crime de guerre par le tribunal militaire américain de Dachau en 1946. Cependant, sa peine fut suspendue et il écopa uniquement d'une peine d'emprisonnement de 35 ans. Peiper fut libéré de manière anticipée de la prison de Lansberg par décision de la commission de clémence regroupant un représentant de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis et trois délégués allemands le 22 décembre 1956.

A sa retraite en 1972, il décida de se retirer en France avec sa femme. Il s'installa donc au lieu-dit « le renfort » proche du village de Traves situé en Haute-Saône. Lors de son installation personne ne reconnut l'ancien officier SS. Ce n'est que lors de son passage dans un magasin à Vesoul tenu par Paul Cacheux (ancien résistant communiste de la région) que son identité est dévoilée au grand public. Se met alors en place une grande volonté de représailles envers cet homme.

Le 20 juin 1976 des militants communistes réalisent des tags et du porte-à-porte dans le village afin de dénoncer la présence du criminel de guerre. Le jour suivant, des tracts du même esprit sont distribués. Le 13 juillet de cette même année, Peiper et son voisin et ami Kettelhut, qui a servi dans la même unité que lui, décident de veiller à la suite de menaces de mort. Or, vers 23h30 la garde des gendarmes se termine et Kettelhut prend un somnifère pour s'endormir. C'est alors que des coups de feu sont tirés et qu'un incendie ravage la maison de Peiper. Le lendemain un cadavre est retrouvé dans la maison mais il ne pourra jamais être identifié comme étant réellement celui-ci de Peiper. Par la suite, un groupe souhaitant venger l'officier SS envoie des menaces de mort à Paul Cacheux. Mais ceci n'alla pas plus loin.

¹² Abréviation de Nacht und Nebel qui signifie nuit et brouillard. Ces personnes portent également un triangle rouge des « politiques » défini par un décret allemand de 1941. Ces distinctions ont pour but de montrer l'appartenance à la résistance de la personne pour s'assurer qu'elles soient coupées de leur famille et ne sachent rien sur l'avenir dans le but de les faire disparaître.

Concernant l'identification du corps, ce n'est qu'en 1977 que l'enquête détermine qu'il s'agit bien du corps de Joachim Peiper. L'affaire se termine ensuite par un non-lieu judiciaire en 1982.

Le 30 novembre 2017, s'est tenue à Vesoul une conférence, réalisée par André Moissé (seul historien à avoir pu consulter les archives judiciaires et administratives), sur l'affaire Peiper qui relate ce tragique évènement.

V. Une séquence sur la Seconde Guerre Mondiale en CM2

V.1-) Présentation générale

La séquence présentée dans la partie suivante s'inscrit dans les nouveaux programmes de 2016 pour le cycle 3. En effet, l'enseignement de la Seconde Guerre Mondiale se retrouve au côté de celui de la Première Guerre Mondiale dans le thème 3 d'histoire intitulé « *La France, des guerres mondiales à l'Union européenne* ». Celui-ci est proposé pour les classes de CM2 (cycle 3).

V.2-) La séquence pédagogique

La séquence est composée de huit séances de 45 minutes chacune. Le thème de cette séquence est la Seconde Guerre Mondiale. Celle-ci repose sur la problématique générale suivante : « Comment la Seconde Guerre Mondiale a-t-elle façonné une partie de notre patrimoine local ? ». Il sera donc effectué une étude de ce conflit à travers le patrimoine local environnant l'école ou à travers le patrimoine national.

Cette séquence s'inscrit à la suite d'une autre sur la Première Guerre Mondiale. Le choix du thème a donc été réalisé pour rester dans la continuité du thème général étudié qui est « Deux Guerres Mondiales au vingtième siècle ». De plus, tout au long de la séquence, un lien sera effectué entre ces deux guerres afin de mettre en évidence les similitudes et les différences.

Celles-ci seront suivies d'une séquence portant sur la construction européenne afin de montrer aux élèves que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union Européenne.

Lors de cette séquence, six thèmes vont être abordés avec les élèves au cours des différentes séances. Ceux-ci sont les suivants :

- La situation de la France en 1940,
- Les conditions de vie des Français sous l'occupation,
- La collaboration et ses conséquences,
- Comment résister en France ?
- La guerre est mondiale / Le débarquement des Alliés,
- Les crimes contre l'humanité (exemple : les Juifs, ...).

Objectifs généraux

- Comprendre l'ampleur de la Seconde Guerre Mondiale en la situant dans son contexte européen et mondial
- Comprendre que ce conflit a été marqué par une violence extrême et massive
- Comprendre l'importance des commémorations, du devoir de mémoire et du patrimoine local.

Compétences travaillées

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- Comprendre un document
- Pratiquer différents langages en histoire
- Coopérer et mutualiser

Ces différentes compétences font intervenir les domaines 1, 2, 3 et 5 du socle commun de compétence, de connaissance et de culture.

Fiche séquence

- Partie 1 : Le traité de Versailles, vers la paix ou la création d'un nouveau conflit mondial ?
 - Séance 1 : Pourquoi une Seconde Guerre Mondiale ?
 - Séance 2 : Quelle est la situation de la France en 1940 ?
 - Séance 3 : Quels sont les conditions de vie des français à cette période ?
- Partie 2 : Que doivent faire les français ? Accepter de collaborer ou résister ?
 - Séance 4 : Qu'est-ce que la résistance ?
 - Séance 5 : Résistance et collaboration, quelles sont les différences ?
- Partie 3 : Qui sont les vainqueurs de ce second conflit mondial ?
 - Séance 6 : Comment s'est déroulée la fin de la Seconde Guerre Mondiale
 - Séance 7 : Quels crimes contre l'humanité lors de cet événement mondial ?
- Séance 8 : Evaluation des acquis

Partie 1 : Le traité de Versailles, vers la paix ou la création d'un nouveau conflit mondial ?

Séance 1 : Pourquoi une Seconde Guerre Mondiale ?

Temps de l'activité : 45 minutes.

Objectif de l'activité

L'élève doit :

- Comprendre les événements qui amorcent la Seconde Guerre Mondiale

Matériel

- Photographie du site commémoratif de la Combe Freteuille,
- Vidéo expliquant le traité de Versailles
- Ordinateur, VPI/TBI
- Feuille blanche A3

Préparation à réaliser par l'enseignant avant l'activité

- Photographie du site commémoratif de la Combe Freteuille,
- Vidéo expliquant le traité de Versailles

Déroulement de l'activité

Connaissances visées

- ❖ L'Allemagne est humiliée par le traité de Versailles qu'elle n'accepte pas et voit comme un « diktat »,
- ❖ Les Français sont traumatisés par la Première Guerre Mondiale et aspirent à la paix,
- ❖ Le traité de Versailles n'apporte pas la paix souhaitée mais amorce une nouvelle guerre,
- ❖ Hitler, dictateur, a profité de la faiblesse de l'Allemagne pour arriver au pouvoir et instaurer sa politique raciste, antisémite, totalitaire et expansionniste,
- ❖ Des territoires limitrophes sont annexés par Hitler,
- ❖ Le monde entre à nouveau en guerre.

➤ **Phase 1 : accroche au nouveau sujet (10 minutes)**

Forme : collective, écrite/orale.

Afin de faire réfléchir les élèves sur le nouveau sujet, l'enseignant présente la photo du site local choisi (ici, le site commémoratif de la Combe Freteuille). Cette photographie représente des soldats allemands en entraînement, elle ne donne aucune indication sur l'évènement ou le lieu). L'enseignant demande ensuite aux élèves : « que pouvez-vous me dire sur cette photographie ? ». Ceci va permettre de recueillir les représentations initiales des élèves. Des questions vont également peut être émerger et diverses propositions vont être faites. Des affirmations vont donc devoir être vérifiées et des réponses aux questionnements des élèves devront être élaborées tout au long de la séquence. Afin de mettre en activité tous les élèves l'enseignant leur propose d'écrire leurs représentations/questions sur une étiquette (assez grande pour assurer la lecture de tous les élèves) préalablement fournie. Par la suite, chaque élève volontaire expliquera à la classe ce qu'il a écrit. Les différentes étiquettes pourront être mises dans une boîte et conservées durant la séquence afin de permettre un retour sur ces propositions au cours de celle-ci si nécessaire. Un débat autour des propositions de chaque élève peut émerger au fur et à mesure des propositions. Cette phase doit aussi donner envie aux élèves de mieux connaître le site proposé et son histoire.

➤ **Phase 2 : découverte de la problématique de la séquence (5 minutes)**

Forme : collective, orale.

L'enseignant expose aux élèves la problématique de travail de la nouvelle séquence qui est : « Comment la Seconde Guerre Mondiale a-t-elle façonné une partie de notre patrimoine local ? ». Ici, les élèves vont faire des hypothèses. Ceci va permettre de réinvestir ce qui a été vu lors de l'étude de la Première Guerre Mondiale (exemples : monuments aux morts, bâtiments, ...). Les différentes hypothèses sont écrites sur une affiche qui sera conservée tout au long de la séquence.

➤ **Phase 3 : les débuts de la guerre (20 minutes)**

Forme : collective, orale.

Afin d'étudier les évènements qui ont amené la Seconde Guerre Mondiale, l'enseignant présente une vidéo¹³ aux élèves qui explique le traité de Versailles et comment celui-ci est ressenti et payé par le peuple allemand. A la suite du visionnage, l'enseignant demande aux élèves ce qu'ils ont retenu et note au tableau ce que les élèves disent.

L'enseignant demande ensuite aux élèves de se mettre par groupes de quatre. Il leur explique qu'ils vont devoir remettre dans l'ordre différentes phrases expliquant la situation d'entre deux-guerres en s'aidant de documents fournis (articles de journaux, textes explicatifs, photographies, ...). Une fois que chaque groupe a terminé son classement une mise en commun est réalisée (chacun doit justifier ces choix). L'enseignant doit au cours de la mise en commun vérifier que les élèves font le lien avec la vidéo regardée précédemment mais aussi avec la Première Guerre Mondiale qui a déjà été étudiée.

¹³ La vidéo proposée aux élèves est disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=zLYTD9wSj2E>

➤ Phase 4 : institutionnalisation (10 minutes)

Forme : collective, orale puis individuelle, écrite.

Afin d'élaborer une trace écrite accessible pour tous les élèves l'enseignant demande à ceux-ci d'explicitier ce qu'ils ont retenu de la séance. Il doit veiller à ce que tous les points importants soient énoncés, mais aussi à ce que les élèves en difficulté ou timides parlent avant les plus à l'aise. Lors de cette séance, la trace écrite correspond à une frise chronologique comportant les dates suivantes : Première Guerre Mondiale (1914 – 1918) ; signature du traité de Versailles (28 juin 1919) ; arrivée d'Hitler au pouvoir (30 janvier 1933) ; Hitler envahit la Pologne (1 septembre 1939) ; début de la Seconde Guerre Mondiale (3 septembre 1939). Celle-ci est accompagnée d'un texte pouvant ressembler à celui-ci : « Les Français sont traumatisés par la Première Guerre Mondiale et aspirent à la paix au travers du traité de Versailles. L'Allemagne, elle est humiliée par celui-ci qu'elle n'accepte pas et voit comme un « diktat ». Le traité de Versailles n'apporte donc pas la paix souhaitée mais amorce une nouvelle guerre. Hitler, dictateur, a profité de la faiblesse de l'Allemagne pour arriver au pouvoir et instaurer sa politique raciste, antisémite, totalitaire et expansionniste. Le monde entre alors à nouveau en guerre ».

Prolongement possible pour l'enseignant

En parallèle, l'enseignant peut effectuer une séance en français à partir de l'ouvrage « *Otto, autobiographie d'un ours en peluche* » de Tomi Ungerer. L'étude de cet ouvrage va permettre d'aborder avec les élèves des sujets difficiles : la guerre, la discrimination, la déportation et la violence. Mais aussi de faire ressortir des valeurs positives comme l'amitié, l'entraide et la tolérance. Ce qui peut également amener à réaliser une séquence en Enseignement Moral et Civique (EMC) sur le thème de la tolérance et de l'acceptation de l'autre.

Il peut également être étudié en histoire des arts le tableau « *Guernica* » de Pablo Picasso qui fait référence au terrible bombardement vécu par l'Espagne au cours de cette période.

Remarque

Tout au long de la séquence, un tableau (cf. Annexe I) sera complété par les élèves. Celui-ci permet de mettre en correspondance ou en opposition la Première Guerre Mondiale et la Seconde Guerre Mondiale. Cela permet de mettre en lien ces deux grands événements et donc d'en faire une étude comparée.

Séance 2 : Quelle est la situation de la France en 1940 ?

Temps de l'activité : 45 minutes.

Objectifs de l'activité

L'élève doit :

- Comprendre la situation de la France en 1940,
- Exploiter le document proposé,
- Se repérer dans le temps de manière chronologique.

Matériel

- Photographie des troupes allemandes à cheval qui défilent devant l'Arc de Triomphe (format numérique pour projection au tableau)
- Etiquettes nécessaires à la réalisation de la frise chronologique,
- Vidéo des troupes allemandes qui défilent dans Paris.

Préparation à réaliser par l'enseignant avant l'activité

- Étiquettes des différents événements et frise chronologique à imprimer,
- Photographie étudiée à imprimer,
- S'assurer de la connexion internet et du bon fonctionnement du matériel pour visionner la vidéo.

Déroulement de l'activité

Connaissances visées

- ❖ La France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne après l'invasion de la Pologne.
- ❖ En mai 1940, les Allemands pénètrent en France et balayent les troupes françaises : c'est la débâcle (exode des populations qui fuient).
- ❖ La France (Maréchal Pétain) signe l'armistice avec l'Allemagne en juin 1940 : la France est divisée en deux zones : une occupée et une libre, séparées par une ligne de démarcation. Pétain engage la France occupée dans une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.

- **Phase 1 : rappel de la séance précédente (5 minutes)**

Forme : collective, orale.

Pour commencer, l'enseignant invite les élèves à faire un rappel de ce qu'ils ont vu lors de la séance précédente. Tous sont invités à participer, ce n'est pas grave si certains répètent plusieurs fois la même chose, cela permet de consolider les apprentissages.

L'enseignant doit veiller à ce que celui-ci soit complet et compris de tous. Une reformulation des propos ou des explications supplémentaires peuvent être effectuées pour permettre la compréhension de tous si cela est nécessaire.

- **Phase 2 : quelle est la situation de la France en 1940 ? (15 minutes)**

Forme : collective, orale.

L'enseignant projette au tableau une photographie des troupes allemandes à cheval qui défilent devant l'Arc de Triomphe à Paris en juin 1940 et demande aux élèves de s'exprimer sur ce qu'ils observent ou pensent de celle-ci. Toutes les propositions des élèves sont notées aux tableaux. Pour aider les élèves sur leur réflexion, l'enseignant leur fait visionner une vidéo¹⁴ montrant ces mêmes troupes paradant fièrement devant l'Arc de Triomphe.

¹⁴ Vidéo disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=KmkvQtJIjk>

Mise en évidence :

- Arc de Triomphe : symbole, France; faire un lien avec la tombe du soldat inconnu,
- Allemands en tenue de cérémonie,
- Joie sur le visage des soldats,
- Défilent en vainqueurs dans Paris.

Grâce à cette réflexion, l'enseignant amène la problématique de travail et demande aux élèves ce qu'ils pensent sur la situation de la France en 1940. Les élèves doivent avoir compris que la France a été vaincue par l'Allemagne.

➤ **Phase 3 : comment la France en est-elle venue à capituler ? (15 minutes)**

Forme : en groupes, écrite puis collective, orale.

A la suite de cela, l'enseignant demande aux élèves de se mettre par groupes de deux. Chaque groupe dispose d'une série d'étiquettes représentant chacune un évènement passé entre 1939 et 1940. Ils vont devoir les replacer sur une frise chronologique en justifiant leur choix. Cela va permettre de mettre en évidence les évènements qui ont amené la France à capituler.

Une fois que chaque groupe a trouvé une solution, l'enseignant propose une mise en commun. La frise obtenue à l'issue de celle-ci constituera une partie de la trace écrite de la séance.

Mise en évidence :

- La Pologne est envahie par l'Allemagne,
- Entrée en guerre de la France et de l'Angleterre,
- Exode des Français,
- Personnages : Maréchal Pétain, Général De Gaulle, Hitler,
- Le Maréchal Pétain signe l'armistice et se plie aux conditions des vainqueurs,
- La France est coupée en deux zones : France libre et France occupée,
 - A partir de 1942, les Allemands occupent toute la France.
- Le Général De Gaulle appelle à continuer le combat.

➤ **Phase 4 : institutionnalisation (10 minutes)**

Forme : collective, orale puis individuelle, écrit.

Afin d'élaborer une trace écrite accessible pour tous les élèves l'enseignant demande à ceux-ci d'explicitier ce qu'ils ont retenu de la séance. Il doit veiller à ce que tous les points importants soient énoncés, mais aussi à ce que les élèves en difficulté ou timides parlent avant les plus à l'aise. La leçon qui peut être écrite par les élèves en complément de la frise chronologique est la suivante : « A la suite de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie, La France et l'Angleterre entrent en guerre face à celle-ci. Néanmoins, l'Allemagne fait capituler la France et les troupes allemandes dirigées par Hitler défilent fièrement dans les rues de Paris, notamment devant l'Arc de Triomphe. Suite à cela, le Maréchal Pétain décide de signer l'armistice et se plie aux conditions des vainqueurs. La France se retrouve donc coupée en deux : la France libre et la France occupée (voir carte). Face à cela, le Général De Gaulle réfugié à Londres appelle les Français à résister et à continuer le combat ».

Prolongement possible pour l'enseignant

En lien avec cette séance, l'enseignant peut envisager une séquence en histoire des arts portant sur l'étude de l'Arc de Triomphe. Aussi, en EMC, il peut être proposé un travail autour de la tombe du soldat inconnu présente sous l'Arc de Triomphe afin de sensibiliser les élèves à rendre hommage à toutes les personnes mêmes celles qu'on ne connaît pas.

Séance 3 : Quels sont les conditions de vie des français à cette période ?

Temps de l'activité : 45 minutes.

Activité réalisée en salle informatique

Objectifs de l'activité

L'élève doit :

- Comprendre les conditions de vie difficiles des français suite à l'occupation allemande,
- Identifier la nature de documents et les comprendre pour les exploiter,
- Réaliser une carte mentale à partir d'informations extraits de plusieurs documents.

Compétences B2i et C2i2e

Compétences B2i (élèves)

- Domaine 1 : s'approprier un environnement informatique de travail
 - Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques
- Domaine 2 : adopter une attitude responsable
 - Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus
- Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données
 - Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail

Compétences C2i2e (enseignant)

- Domaine 1
 - Maîtrise de l'environnement numérique professionnel
 - Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif
- Domaine 2
 - Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage
 - Mise en œuvre pédagogique

Matériel

- Ordinateurs, imprimante,
- Documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Préparation à réaliser par l'enseignant avant l'activité

- S'assurer de la disponibilité de la salle informatique et du bon fonctionnement de celle-ci,
- Allumer les ordinateurs avant l'arrivée des élèves,
- Imprimer les documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Déroulement de l'activité

Connaissances visées

- ❖ Les Français manquent de tout,
 - Rationnement de la nourriture : cartes, tickets, coupons, ...
 - Disette/famine, hausse des prix, marché noir, ...
 - Charbon ? Vêtements ?, ...

➤ Phase 1 : rappel de la séance précédente (5 minutes)

Forme : collective, orale.

Pour commencer, l'enseignant invite les élèves à faire un rappel de ce qu'ils ont vu lors de la séance précédente. Tous sont invités à participer, il n'est pas grave si certains répètent plusieurs fois la même chose cela permet de consolider les apprentissages.

L'enseignant doit veiller à ce que celui-ci soit complet et compris de tous. Une reformulation des propos ou des explications supplémentaires peuvent être effectuées pour permettre la compréhension de tous si cela est nécessaire.

➤ Phase 2 : les conditions de vie des Français (20 minutes)

Forme : groupes de deux élèves, ordinateur.

Au départ, collectivement, identifier les différents documents proposés. Puis, inviter un ou plusieurs élèves à lire à haute voix les questions en lien avec les documents (ces questions serviront à aider les élèves dans leur travail).

Puis, l'enseignant explique aux élèves que par groupes de deux ils vont devoir, à l'aide des documents et des questions, réaliser la carte mentale numérique des conditions de vie des Français à cette époque (les élèves ont déjà travaillé sur la réalisation d'une carte mentale via l'outil informatique lors d'une séquence en numérique).

A la fin de la séance, les cartes mentales réalisées par les élèves seront imprimées et conservées avec la leçon en cours.

➤ Phase 3 : mise en commun (10 minutes)

Forme : collective, orale.

Afin d'apporter des éléments et des explications aux cartes mentales des élèves, l'enseignant les invite à exposer leur travail par la projection de leur carte mentale au tableau. Les élèves apportent des explications à leur choix. Un débat peut alors se mettre en place entre les élèves.

En parallèle, l'enseignant réalise une carte mentale avec les propositions de tous les élèves. Celle-ci constituera la trace écrite de la séance.

➤ **Phase 4 : institutionnalisation (10 minutes)**

Forme : collective, orale puis individuelle, écrite.

Afin d'élaborer une trace écrite accessible pour tous les élèves l'enseignant demande à ceux-ci d'explicitier ce qu'ils ont retenu de la séance. Il doit veiller à ce que tous les points importants soient énoncés, mais aussi à ce que les élèves en difficulté ou timides parlent avant les plus à l'aise.

Partie 2 : Que doivent faire les français ? Accepter de collaborer ou résister ?

Connaissances visées

- ❖ Le Maréchal Pétain collabore avec l'Allemagne,
- ❖ Une politique antisémite est mise en œuvre,
- ❖ Le Service du Travail Obligatoire est organisé,
- ❖ Le Général De Gaulle appelle les Français à résister par tous les moyens à l'occupant,
 - Appel du 18 juin 1940 à Londres.
- ❖ Les actions des résistants
 - Jean Moulin
 - Odile Selb-Bogé
- ❖ Les aides aux Juifs,
- ❖ Les Français doivent choisir,
 - Collaborer ou résister ?
 - Les conséquences de ces deux choix,
- ❖ Les personnages : Maréchal Pétain, Général De Gaulle, Jean Moulin, Odile Selb-Bogé.

Séance 4 : Qu'est-ce que la résistance ?

Temps de l'activité : 45 minutes.

Objectifs de l'activité

L'élève doit :

- Comprendre ce qu'est un résistant,
- Identifier la nature de documents et les comprendre pour les exploiter,
- Sélectionner les informations importantes d'un document afin de la résumer,
- Exposer à l'oral son travail.

Matériel

- Documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Préparation à réaliser par l'enseignant avant l'activité

- Imprimer les documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Déroulement de l'activité

➤ Phase 1 : rappel de la séance précédente (5 minutes)

Forme : collective, orale.

Pour commencer, l'enseignant invite les élèves à faire un rappel de ce qu'ils ont vu lors de la séance précédente. Tous sont invités à participer, il n'est pas grave si certains répètent plusieurs fois la même chose cela permet de consolider les apprentissages.

L'enseignant doit veiller à ce que celui-ci soit complet et compris de tous. Une reformulation des propos ou des explications supplémentaires peuvent être effectuées pour permettre la compréhension de tous si cela est nécessaire.

➤ Phase 2 : mise en situation de recherche (5 minutes)

Forme : collective, orale.

Pour lancer l'activité, l'enseignant présente plusieurs photographies aux élèves et pose la question suivante aux élèves : « selon vous, qui sont ces personnes ? ». Les élèves sont invités à faire différentes propositions à partir de leurs représentations initiales. Celles-ci sont notées au tableau par l'enseignant.

➤ Phase 3 : étude des différents documents (25 minutes)

Forme : groupe, écrite puis collective, orale.

Afin de valider ou non les propos des élèves, l'enseignant leur demande de se mettre par groupes de quatre élèves. Il leur explique qu'ils vont avoir différents documents portant sur un sujet différent pour chaque groupe. C'est pourquoi, ils vont devoir réaliser un résumé des documents afin d'expliquer aux autres sur quoi ils travaillaient.

Les différents thèmes sont : Odile Selb-Bogé (résistante de Haute-Saône et déportée), Jean Moulin, le sabotage, la résistance en Haute-Saône, le site de la Combe-Freteuille, les tracts allemands.

Pour la mise en commun, chaque groupe expose ce qu'il a fait ressortir des différents documents qu'il a précédemment présentés aux autres élèves de la classe.

L'enseignant doit montrer aux élèves que la résistance s'est développée en Haute-Saône bien que cette région se trouve en zone occupée. Il peut également apporter d'autres connaissances comme la présence de prisons, de lieux où étaient fusillées des personnes jugées pour des faits contre l'armée allemande, ...

➤ Phase 4 : institutionnalisation (10 minutes)

Forme : collective, orale puis individuelle, écrite.

Afin d'élaborer une trace écrite accessible pour tous les élèves l'enseignant demande à ceux-ci d'explicitier ce qu'ils ont retenu de la séance. Il doit veiller à ce que tous les points importants soient énoncés, mais aussi à ce que les élèves en difficulté ou timides parlent avant les plus à l'aise. La trace écrite de cette séance sera constituée des résumés réalisés par les élèves. Ceux-ci seront écrits sur l'ordinateur à l'aide d'un logiciel de traitement de texte lors d'un temps libre proposé par l'enseignant. Cela permettra aux élèves de réinvestir des apprentissages réalisés lors de séances d'informatique.

Prolongement possible pour l'enseignant

L'enseignant peut en même temps que cette séance réaliser un travail en EMC sur les commémorations mises en place en mémoire des personnes décédées au cours des deux guerres mondiales. Il sera important de travailler à partir du site de la Combe Freteuille qui est un lieu de mémoire où se réalise une commémoration tous les 8 mai en hommage aux personnes fusillées sur ce site au cours de la Seconde Guerre Mondiale. Puis, l'enseignant effectuera une ouverture sur les monuments nationaux rendant hommage à ces personnes les 11 novembre et 8 mai.

Séance 5 : Résistance et collaboration quelles sont les différences ?

Temps de l'activité : 45 minutes.

Objectifs de l'activité

L'élève doit :

- Comprendre la différence entre résistance et collaboration,
- Identifier les acteurs importants de ces deux choix,
- Identifier la nature de documents et les comprendre pour les exploiter,
- Retrouver les informations nécessaires dans un document.

Matériel

- Documents nécessaire à la réalisation de la séance.

Préparation à réaliser par l'enseignant avant l'activité

- Imprimer les documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Déroulement de l'activité

- **Phase 1 : rappel de la séance précédente (5 minutes)**

Forme : collective, orale.

Pour commencer, l'enseignant invite les élèves à faire un rappel de ce qu'ils ont vu lors de la séance précédente. Tous sont invités à participer, il n'est pas grave si certains répètent plusieurs fois la même chose cela permet de consolider les apprentissages.

L'enseignant doit veiller à ce que celui-ci soit complet et compris de tous. Une reformulation des propos ou des explications supplémentaires peuvent être effectuées pour permettre la compréhension de tous si cela est nécessaire.

➤ **Phase 2 : mise en activité (20 minutes)**

Forme : classe coupée en deux, écrite.

L'enseignant divise la classe en deux et explique que chaque groupe va travailler sur différents documents portant chacun soit sur la collaboration soit sur la résistance. Ils vont devoir, à partir de ceux-ci, répondre aux questions proposées par l'enseignant.

Groupe 1 : la collaboration	Groupe 2 : la résistance
Questions : <ul style="list-style-type: none">▪ Qui parle ? Quand ? A quelle date ?▪ A qui s'adresse-t-il ?▪ Quelle est la situation de la France ?▪ Quel mot du texte peut résumer l'extrait ?▪ Que se passe-t-il pour les ouvriers ?▪ Que se passe-t-il pour les Juifs ?▪ Quel est le symbole de la France occupée ?	Questions : <ul style="list-style-type: none">▪ Qui parle ? Où ? A quelle date ?▪ A qui s'adresse-t-il ?▪ Quel mot du texte peut résumer l'extrait ?▪ Que font les Français qui résistent ? Quels sont les risques ?▪ La résistance s'est-elle développée en Haute-Saône durant l'occupation ?▪ Quel est le symbole de la France libre ?

➤ **Phase 3 : mise en commun (15 minutes)**

Forme : collective, orale.

Lorsque chaque groupe a terminé de répondre aux questions proposées, l'enseignant les invite à mettre en commun leur recherche. Il projette alors un tableau à compléter. Celui-ci met en opposition le Maréchal Pétain et le Général De Gaulle. Cela permet donc également de mettre en opposition la résistance et la collaboration. Ce tableau sera la trace écrite de cette séance. Celle-ci sera complétée par l'apport de vocabulaire spécifique au thème.

➤ **Phase 4 : institutionnalisation (5 minutes)**

Forme : collective, orale puis individuelle, écrite.

Afin d'élaborer une trace écrite accessible pour tous les élèves l'enseignant demande à ceux-ci d'explicitier ce qu'ils ont retenu de la séance. Il doit veiller à ce que tous les points importants soient énoncés, mais aussi à ce que les élèves en difficulté ou timides parlent avant les plus à l'aise.

Prolongement possible pour l'enseignant

L'enseignant peut faire écouter l'appel lancé par le Général de Gaulle aux élèves.

A la fin de ces deux séances, l'enseignant peut faire intervenir une personne ayant vécu aux abords de la Combe-Freteuille lors de la Seconde Guerre Mondiale afin qu'il partage ses souvenirs avec les élèves. Ceci permettra de rendre plus concret cet évènement aux élèves mais aussi de les intéresser et les motiver face à ce sujet.

Partie 3 : Qui sont les vainqueurs de ce second conflit mondial ?

Connaissances visées

- ❖ L'Allemagne perd la guerre face aux USA, l'Angleterre, la France et l'URSS,
- ❖ Découverte des massacres, tortures, extermination dans les camps des Juifs.
 - Notion de crime contre l'humanité
- ❖ Les USA utilisent la bombe atomique contre le Japon,
- ❖ Des millions de morts, l'Europe est en ruines,
- ❖ Les vainqueurs s'opposent : USA contre URSS.

Séance 6 : Comment s'est déroulée la fin de la Seconde Guerre Mondiale

Temps de l'activité : 45 minutes.

Objectifs de l'activité

L'élève doit :

- Comprendre la fin de la Seconde Guerre Mondiale,
- Identifier la nature de documents et les comprendre pour les exploiter,
- Retrouver les informations nécessaires dans un document.

Matériel

- Documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Préparation à réaliser par l'enseignant avant l'activité

- Imprimer les documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Déroulement de l'activité

- **Phase 1 : rappel de la séance précédente (5 minutes)**

Forme : collective, orale.

Pour commencer, l'enseignant invite les élèves à faire un rappel de ce qu'ils ont vu lors de la séance précédente. Tous sont invités à participer, il n'est pas grave si certains répètent plusieurs fois la même chose, cela permet de consolider les apprentissages.

L'enseignant doit veiller à ce que celui-ci soit complet et compris de tous. Une reformulation des propos ou des explications supplémentaires peuvent être effectuées pour permettre la compréhension de tous si cela est nécessaire.

- **Phase 2 : la fin de la guerre (20 minutes)**

Forme : collective, orale.

L'enseignant projette différents documents aux élèves et posent différentes questions aux élèves. Ceux-ci s'expriment librement. Des débats en fonction des réponses peuvent être mis en place.

Lors de cette phase, l'enseignant apporte des connaissances aux élèves en fonction de ce qui est dit ou demandé.

➤ **Phase 3 : l'état du territoire français à la fin de la guerre (10 minutes)**

Forme : individuelle, écrite puis collective orale.

L'enseignant montre une photographie aux élèves. Celle-ci représente la ville de Caen en 1945 (fin de la guerre). Il demande ensuite aux élèves de réaliser au cahier de brouillon la description cette photographie et de dire quelle était la situation de la France à la fin de la guerre. Pour finir, l'enseignant demande aux élèves d'exposer leur réponse au groupe classe.

➤ **Phase 4 : institutionnalisation (10 minutes)**

Forme : collective, orale puis individuelle, écrite.

Afin d'élaborer une trace écrite accessible pour tous les élèves l'enseignant demande à ceux-ci d'explicitier ce qu'ils ont retenu de la séance. Il doit veiller à ce que tous les points importants soient énoncés, mais aussi à ce que les élèves en difficulté ou timides parlent avant les plus à l'aise. La trace écrite qui peut être réalisée par les élèves est la suivante : « La guerre de 1939 – 1945 est une guerre mondiale. Les Alliés libèrent les territoires occupés et entrent dans Berlin. La France et l'Europe sont en ruines ».

Remarque

L'enseignant ici, peut revenir à la problématique de la séquence en faisant référence aux traces laissées par la Seconde Guerre Mondiale notamment celles qui concerne les bâtiments détruits, abîmés, ...

Séance 7 : Quels crimes contre l'humanité lors de cet évènement mondial ?

Temps de l'activité : 45 minutes.

Objectifs de l'activité

L'élève doit :

- Comprendre que la Seconde Guerre Mondiale a été un conflit d'une extrême violence et massive,
- Identifier la nature de documents et les comprendre pour les exploiter,
- Retrouver les informations nécessaires dans un document.

Matériel

- Documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Préparation à réaliser par l'enseignant avant l'activité

- Imprimer les documents nécessaires à la réalisation de la séance.

Déroulement de l'activité

➤ Phase 1 : rappel de la séance précédente (5 minutes)

Forme : collective, orale.

Pour commencer, l'enseignant invite les élèves à faire un rappel de ce qu'ils ont vu lors de la séance précédente. Tous sont invités à participer, il n'est pas grave si certains répètent plusieurs fois la même chose cela permet de consolider les apprentissages.

L'enseignant doit veiller à ce que celui-ci soit complet et compris de tous. Une reformulation des propos ou des explications supplémentaires peuvent être effectuées pour permettre la compréhension de tous si cela est nécessaire.

➤ Phase 2 : les différents crimes contre l'humanité (10 minutes)

Forme : collective, orale.

L'enseignant projette différents documents aux élèves et posent différentes questions aux élèves. Ceux-ci s'expriment librement. Des débats en fonction des réponses peuvent être mis en place.

Lors de cette phase, l'enseignant apporte des connaissances aux élèves en fonction de ce qui est dit ou demandé.

➤ Phase 3 : institutionnalisation (10 minutes)

Forme : collective, orale puis individuelle, écrite.

Afin d'élaborer une trace écrite accessible pour tous les élèves l'enseignant demande à ceux-ci d'expliquer ce qu'ils ont retenu de la séance. Il doit veiller à ce que tous les points importants soient énoncés, mais aussi à ce que les élèves en difficulté ou timides parlent avant les plus à l'aise. La leçon écrite par les élèves peut être la suivante : « Lors de la Seconde Guerre Mondiale, une menace de mort pesait constamment contre les Juifs s'ils étaient arrêtés. Pour échapper à ce danger, les familles se cachaient et ne sortaient plus. Parfois, les familles étaient dénoncées. Ces personnes étaient ensuite emmenées dans des camps où elles étaient exterminées (gaz, manque de nourriture, maladie, ...) ou mises au travail. Dans ces lieux, il y avait aussi des résistants ou d'autres personnes ayant été arrêtées par l'armée allemande. ».

➤ **Phase 4 : synthèse de la séquence (20 minutes)**

Forme : collective, orale puis individuelle, écrite.

Pour clôturer la séquence, l'enseignant propose aux élèves de réaliser une frise chronologique de cet évènement dramatique et de finir de compléter le tableau mettant en comparaison la Première Guerre Mondiale et la Seconde Guerre Mondiale.

Eléments placés sur la frise chronologique :

- Le début de la Seconde Guerre Mondiale : 1 septembre 1939,
- La capitulation de l'Allemagne : 7 mai 1945,
- Le débarquement en Normandie : 6 juin 1944,
- Les attaques par les bombes atomiques : 6 et 9 août 1945,
- La libération de Paris : 25 août 1944,
- La découverte des camps : juillet 1944,
- L'armistice : 8 mai 1945.

Une trace écrite pouvant être réalisée par un élève au cours de cette séquence est proposée en annexe II.

Prolongement possible pour l'enseignant

L'enseignant peut mettre en place une visite du site de la Combe-Freteuille avec un intervenant et une personne ayant vécu à proximité afin de rendre concret la vision du monument et la séquence pour les élèves.

Remarque

A la suite de la visite et de la fin de la séquence, l'enseignant montre aux élèves les différentes traces laissées par la Seconde Guerre Mondiale pour montrer aux élèves comment cet évènement a contribué à façonner le patrimoine local et national.

Cette séquence peut également être complétée par le visionnage de leçons numériques ou des recherches lors de temps libres dans des livres ou sur internet via des documents accessibles et compréhensibles par les élèves.

Il est également possible d'organiser plusieurs rencontres avec des personnes ayant vécu à cette époque ou de visiter d'autres lieux se référant au thème étudié.

La dernière séance, qui est la huitième, consiste en une évaluation des élèves. Elle peut être réalisée de diverses manières. En effet, l'enseignant peut tester les connaissances des élèves en élaborant un questionnaire portant sur les éléments vus en classe, en demandant aux élèves de compléter un texte à trous, ...

Conclusion

Au cours de sa scolarité, l'élève doit apprendre à prendre conscience du temps qui passe afin de se projeter dans l'avenir ou pour se rappeler un moment passé. La structuration temporelle est donc importante dans le développement de l'élève. C'est en effet grâce à celle-ci qu'il va pouvoir se situer dans l'histoire de son pays et du monde. Etudier l'histoire à l'école primaire est donc nécessaire afin de permettre le bon développement de l'élève.

A l'aide du patrimoine local, l'élève va pouvoir se construire une représentation des faits passés qu'il étudie mais aussi arriver à aimer son pays et les valeurs de la République. Grâce à ces sites historiques, l'élève peut aussi être placé en situation de chercheur afin de découvrir l'histoire de ceux-ci. Ainsi, il devra mettre en réseau différentes sources en adoptant une démarche de recherche. Ceci lui permettra d'acquérir une réflexion sur le sujet mais aussi d'avoir une confrontation de divers points de vue.

C'est aussi grâce à la capacité de l'enseignant à tirer profit de sa polyvalence et de l'interdisciplinarité de son métier que l'élève va trouver un intérêt et la motivation à travailler sur le sujet d'étude. En effet, en variant ses supports d'apprentissages et en travaillant sur le même thème dans différentes matières il montre ainsi aux élèves que chaque apprentissage n'est pas cloisonné et individuel. C'est pourquoi, il est également intéressant et pertinent d'élargir sa vision de l'enseignement vers des méthodes plus « libres » telle que la visite de sites même si cela est parfois difficile à réaliser. Néanmoins, se rapprocher du patrimoine local facilite l'accès à de nombreux sites trop souvent oubliés comme c'est le cas du site commémoratif de la Combe Freteuille.

Table des figures

Figure 1 : situation de la France suite à la victoire de l'Allemagne	5
Figure 2 : représentation géographique des maquis de Franche-Comté en 1943 – 1944.....	9
Figure 3 : déroulement des libérations des villes de Haute-Saône (70)	10
Figure 4 : site commémoratif de la Combe Freteuille de Frotey-lès-Vesoul (70)	11

Glossaire

- ❖ **Armistice** : accord entre ennemis pour arrêter les combats.
- ❖ **Camp de concentration** : camp destiné à emprisonner un très grand nombre de personnes soumises au travail forcé.
- ❖ **Collaboration** : politique d'entente et de soutien menée par le gouvernement du Maréchal Pétain vis-à-vis de l'Allemagne nazie.
- ❖ **Crime contre l'humanité** : assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout acte humain commis contre les populations civiles pour des motifs religieux, politiques ou raciaux.
- ❖ **Déportation** : transport définitif et emprisonnement de personnes dans un camp de concentration ou d'extermination.
- ❖ **Dictature** : système de gouvernement d'un pays dans lequel une seule personne, appelé dictateur, détient tout le pouvoir.
- ❖ **Génocide** : crime organisé pour détruire un groupe humain.
- ❖ **Maquis** : lieux peu accessibles où se regroupent les résistants.
- ❖ **Parti unique** : seule organisation politique autorisée, au service du dictateur.
- ❖ **Résistants** : hommes et femmes qui luttent dans la clandestinité pour libérer la France et vaincre l'Allemagne nazie.
- ❖ **Traité de paix** : accord conclu entre deux ou plusieurs pays pour établir les conditions de la paix.
- ❖ **URSS** : empire russe est devenu « l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques » après la révolution de 1917.

Liste des abréviations

- ❖ **BBC** : British Broadcasting Corporation
- ❖ **CM2** : cours moyen 2
- ❖ **CNR** : Conseil National de la Résistance
- ❖ **EMC** : Enseignement Moral et Civique
- ❖ **ESPE** : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation
- ❖ **FFL** : Forces françaises libres
- ❖ **FTP** : Francs-tireurs et Partisans
- ❖ **IUFM** : Institut Universitaire de Formation des Maîtres
- ❖ **MUR** : Mouvements unis de Résistance
- ❖ **NN** : Nacht und Nebel qui signifie nuit et brouillard
- ❖ **SS** : Schutzstaffel
- ❖ **STO** : Service du Travail Obligatoire
- ❖ **TBI** : Tableau Blanc Interactif
- ❖ **URSS** ; Union des Républiques Socialistes Soviétiques
- ❖ **USA** : United States of America
- ❖ **VPI** : Vidéoprojecteur interactif

Références bibliographiques

Ouvrages

- ❖ Laurent Douzou, Tristan Lecoq – 2016 – « *Enseigner la résistance* » - 155 pages – Canopé éditions.
- ❖ Benoit Falaize – septembre 2015 – « *enseigner l'histoire à l'école : donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui* » - 80 pages - Retz.
- ❖ Odile Selb-Bogé – 2015 – « *La trajectoire d'une vie combattante : de la Résistance à la Déportation et l'Après-Guerre* » - 112 pages – ANACR70.
- ❖ Jean-Louis Dumortier, Veronica Granata, Philippe Raxhon, Julien Van Beveren – 2015 – « *Devoir de mémoire et pouvoir des fictions* » - 302 pages – Presses universitaires de Namur.
- ❖ Veronique Castagnet-Lars – 2013 – « *De la recherche scientifique aux pratiques pédagogiques : l'éducation au patrimoine* » - 402 pages – Presses Universitaires du Septentrion.
- ❖ Serge Gruzinski – 2012 – « *L'histoire, pour quoi faire ?* » - 193 pages - Fayard.
- ❖ Max Gallo – mai 2011 – « *1942 le jour se lève* » - 351 pages.
- ❖ Jean Rauzier – 2009 – « *De la libération de Vesoul à la victoire* » - 210 pages - Franche-Comté culture et patrimoine.
- ❖ Bernard Crochet – octobre 2008 – « *La Seconde Guerre Mondiale* » - 382 pages - Lodi.
- ❖ Claude Quétel et co – mai 2004 – « *Larousse de la Seconde Guerre Mondiale* » - 521 pages - Larousse.
- ❖ M-H Baylac et co – 1997 – « *Histoire 1^{er} : le monde de 1850 à 1939* » - Pages 220 et 221 – Editions Bordas.
- ❖ André Romain, Jan Tryssesoone - 1983 - « *Histoire de la guerre terrestre* » - Traduction de «*The Encyclopedia of Land Warfare*» publié en 1976 par des militaires et historiens - Paris : Bordas

Articles

- ❖ Isabelle Clarke, Daniel Costelle – 12 mai 2017 – « *Démarrage de la Deuxième Guerre mondiale* » - [en ligne] – Disponible sur : <http://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/premiere/video/demarrage-de-la-seconde-guerre-mondiale-apocalypse-la-seconde-guerre-mondiale> - Date de consultation : 8 avril 2017.
- ❖ Charles LARUE – 20 mars 2014 – « *Le début de la Seconde Guerre mondiale en Europe : le Blitzkrieg allemand (1939 – 1940)* » [en ligne] – Disponible sur : <http://les-yeux-du-monde.fr/histoires/17005-le-debut-de-la-seconde-guerre> - Date de consultation : 8 avril 2017.

Revues

- ❖ CapElitis - « *Histoire du Second Conflit Mondial* » - Dossier spécial : « *Guerre à l'Est* » - 81 pages.
- ❖ Comprendre l'Histoire – « *Seconde Guerre Mondiale* » - Numéro spécial – 189 pages.

Ressource vidéo

- ❖ Ina – 28 juin 1919 - « *La signature du traité de Versailles instaurant les conditions de paix le 28 juin 1919* » - [en ligne] – Disponible sur : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu02037?video=InaEdu02037> – Durée : 1 minute 11 - Date de consultation : 8 avril 2017.

Ressource audio

- ❖ France Info – 22 juin 2014 – « *Traité de Versailles* » - [en ligne] – Disponible sur : http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/france-info-y-etait/28-juin-1919-le-traite-de-versailles-entre-paix-et-revanche_1763371.html - Durée : 5 minutes 31 - Date de consultation : 8 avril 2017.

Ressource Légifrance

- ❖ Loi sur l'enseignement primaire - 10 avril 1867 - Article 16 – [en ligne] - Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid101204/loi-sur-l-enseignement-primaire-du-10-avril-1867.html&xtmc=decret&xtnp=2&xtr=29> – Date de consultation : 10 janvier 2018.

Ressource locale

- ❖ Archives Départementales de la Haute-Saône de Vesoul.
- ❖ Mairie de Frotey-lès-Vesoul.

Sitographie

- ❖ <http://www.fondationresistance.org>
- ❖ http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Seconde_Guerre_mondiale/122570
- ❖ <http://www.mongin-jules.fr/liens.html>
- ❖ <https://www.usmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=176>

ANNEXES

Annexe I : tableau comparatif de la Première et Seconde Guerre Mondiale à compléter par les élèves

	Première Guerre Mondiale 1914 - 1918	Seconde Guerre Mondiale 1939 - 1945
Pays en guerre		
Armement		
Armistice		
Vainqueurs		
Vaincus		
Textes importants		
Personnages importants		
Vie à l'arrière des combats		
Bilan		
Impact		

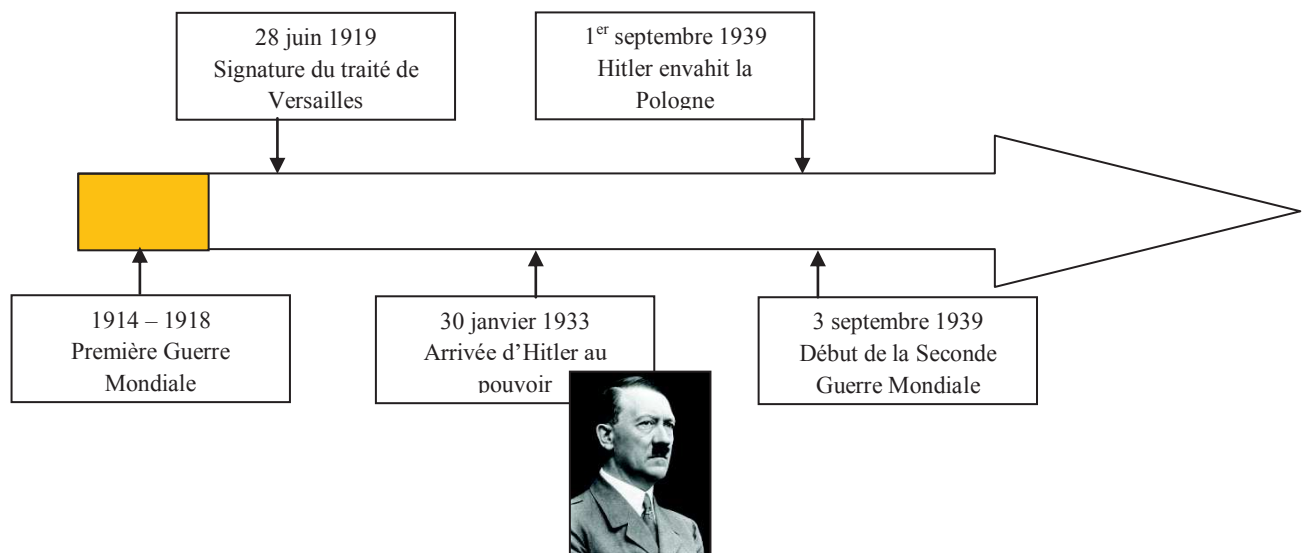
Annexe II : proposition d'une trace écrite pouvant être réalisée au cours de la séquence

La Seconde Guerre Mondiale

Partie 1 : Le traité de Versailles, vers la paix ou la création d'un nouveau conflit mondial ?

I. Pourquoi une Seconde Guerre Mondiale

Les Français sont traumatisés par la Première Guerre Mondiale et aspirent à la paix au travers du traité de Versailles. L'Allemagne, elle, est humiliée par celui-ci qu'elle n'accepte pas et voit comme un « diktat ». Le traité de Versailles n'apporte donc pas la paix souhaitée mais amorce une nouvelle guerre. Hitler, dictateur, a profité de la faiblesse de l'Allemagne pour arriver au pouvoir et instaurer sa politique raciste, antisémite, totalitaire et expansionniste. Le monde entre alors à nouveau en guerre.

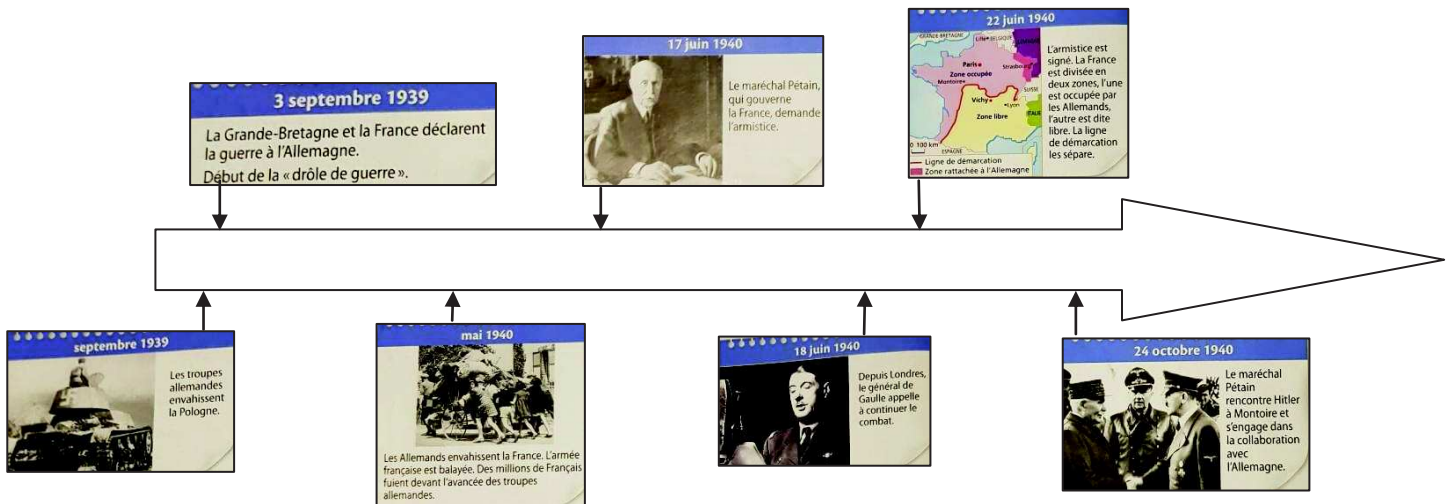


Vocabulaire :

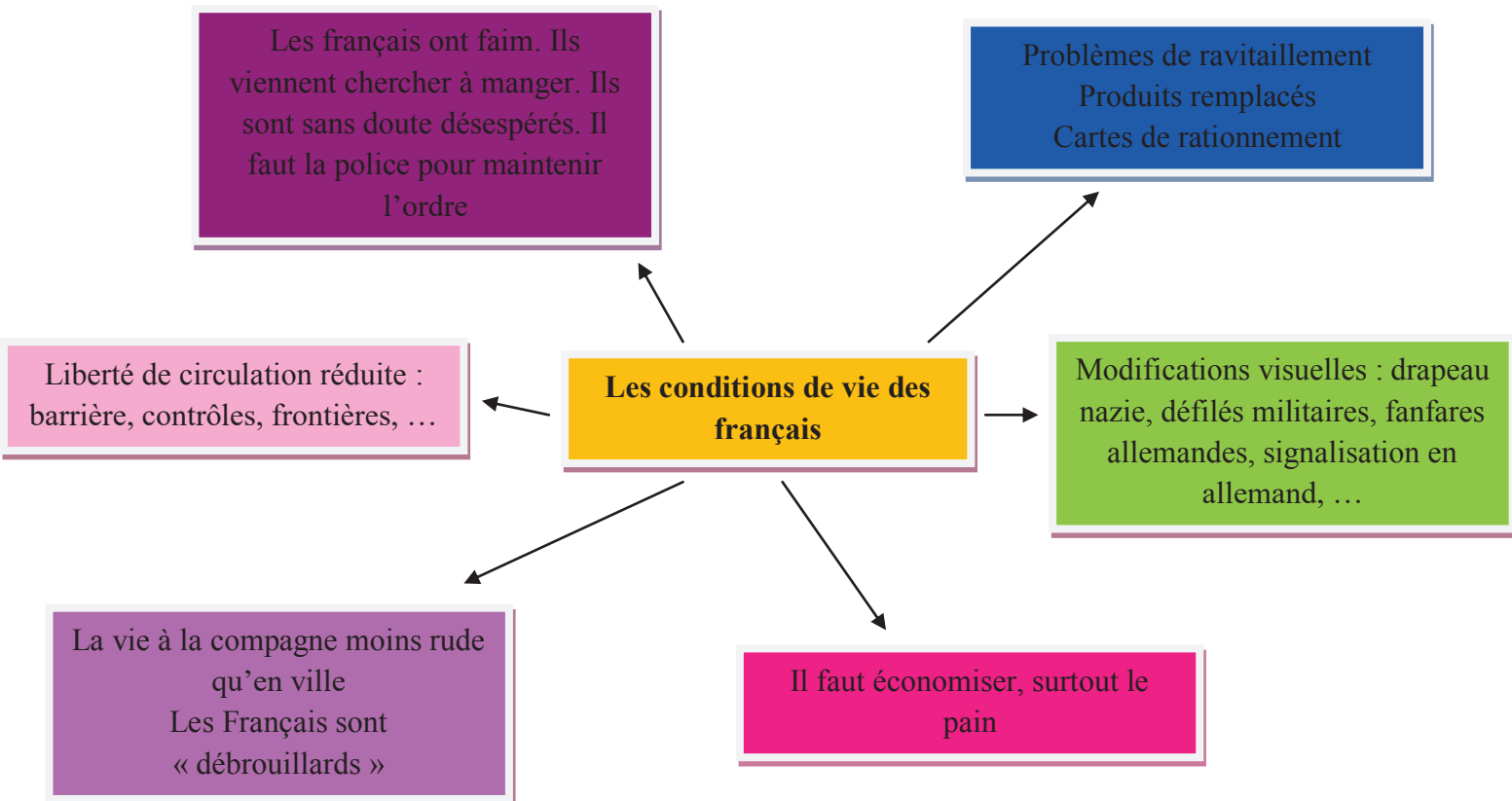
Dictature : système de gouvernement d'un pays dans lequel une seule personne, appelé dictateur, détient tout le pouvoir.

II. Quelle est la situation de la France en 1940 ?

A la suite de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie, La France et l'Angleterre entre en guerre face à celle-ci. Néanmoins, l'Allemagne fait capituler la France et les troupes allemandes dirigées par Hitler défilent fièrement dans les rues de Paris, notamment devant l'Arc de Triomphe. Suite à cela, le Maréchal Pétain décide de signer l'armistice et se plie aux conditions des vainqueurs. La France se retrouve donc coupée en deux : la France libre et la France occupée (voir carte). Face à cela, le Général De Gaulle réfugié à Londres appelle les Français à résister et à continuer le combat.



III. Quels sont les conditions de vie des français à cette période ?



Partie 2 : Que doivent faire les français ? Accepter de collaborer ou résister ?

I. Qu'est-ce que la résistance ?

Odile Selb-Bogé

Résistante de Haute-Saône très active et déportée suite à sa dénonciation par un traître. Son frère fut fusillé sur le site de la Combe Freteuille pour actes de résistance. Elle survécut à son internement dans différents camps. Elle a souvent été témoignée de son parcours dans des écoles et a également écrit un livre à ce sujet.

Jean Moulin

Chef des réseaux de résistance, il a rejoint le Général de Gaulle à Londres. Il est parachuté en France dans le but d'unifier la Résistance sur le territoire. Le 21 juin 1943, il est arrêté par la Gestapo puis torturé afin d'obtenir des informations. Il meurt le 5 juillet 1943 dans le train qui le conduit en Allemagne sans avoir fourni d'informations.

Le sabotage

Actions qui visent à détruire ou mettre en difficulté. Différentes actions de sabotage sont réalisées lors de la Seconde Guerre Mondiale par des groupes de résistants : faire dérailler des trains, attentats, ...

La résistance en Haute-Saône,

Se développe petit à petit pour laisser place à plusieurs maquis et réseaux de résistances. Les personnes ayant résisté en Haute-Saône et qui ont été arrêtées, ont été placées dans les prisons de Lure et Vesoul puis soit transférées à Besançon pour être déportées ou fusillées à la citadelle soit directement fusillées sur le site de la Combe Freteuille.

Le site de la Combe-Freteuille

C'est un site commémoratif de la Seconde Guerre Mondiale situé à Frotey-lès-Vesoul. Sur ce site différentes personnes ont été fusillées et un hommage leur est rendu tous les 8 mai à la tombée de la nuit.

Ce site a d'abord été un lieu d'entraînement pour des militaires de Vesoul puis pour les militaires allemands.

Les tracts allemands

Annonce les noms des personnes ayant été arrêtées et pourquoi. Ceux-ci dénoncent les résistants ayant été arrêtés puis fusillés. Ils ont pour but de dissuader, faire peur aux français.

II. Résistance et collaboration quelles sont les différences ?

Maréchal Pétain	Général de Gaulle
<p>30 octobre 1940</p> <p>S'adresse aux français</p> <p>La France est défaite et occupée</p> <p>L'armistice est signé</p> <p>Zone occupée et zone libre</p> <p>Emblème : croix gammées</p> <p>Le mot est collaboration</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Les conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les juifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etoile jaune à porter ○ Pas les mêmes droits que les autres, ○ Rafles, déportation. • Pour les autres : <ul style="list-style-type: none"> ○ Travail obligatoire en Allemagne, ○ Entretien de l'occupant. 	<p>18 juin 1940</p> <p>S'adresse aux Français depuis Londres</p> <p>La France est défaite</p> <p>Le Maréchal Pétain demande l'armistice</p> <p>Emblème : croix de Lorraine</p> <p>Le mot est résistance</p> <p>Défaite non définitive,</p> <p>Les Alliés → Angleterre, USA</p> <p>La résistance s'est beaucoup développée en Haute-Saône malgré l'occupation</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Les conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résistants dans le maquis, • Presse clandestine, • Actions de sabotage, • Espionnage

Vocabulaire :

Résistants : hommes et femmes qui luttent dans la clandestinité pour libérer la France et vaincre l'Allemagne nazie.

Maquis : lieux peu accessibles où se regroupent les résistants.

Collaboration : politique d'entente et de soutien menée par le gouvernement du Maréchal Pétain vis-à-vis de l'Allemagne nazie.

Camp de concentration : camp destiné à emprisonner un très grand nombre de personnes soumises au travail forcé.

Déportation : transport définitif et emprisonnement de personnes dans un camp de concentration ou d'extermination.

Partie 3 : qui sont les vainqueurs de ce second conflit mondial ?

I. Comment s'est déroulée la fin de la Seconde Guerre Mondiale

La guerre de 1939 – 1945 est une guerre mondiale. Les Alliés libèrent les territoires occupés et entrent dans Berlin. La France et l'Europe sont en ruines. L'armistice est signé le 8 mai 1945.



Photographie représentant la ville de Caen en 1945

Vocabulaire :

Armistice : accord entre ennemis pour arrêter les combats.

II. Quels crimes contre l'humanité lors de cet événement mondial ?

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, une menace de mort pesait constamment contre les Juifs s'ils étaient arrêtés. Pour échapper à ce danger, les familles se cachaient et ne sortaient plus. Parfois, les familles étaient dénoncées. Ces personnes étaient ensuite emmenées dans des camps où elles étaient exterminées (gaz, manque de nourriture, maladie, ...) ou mises au travail. Dans ces lieux, il y avait aussi des résistants ou d'autres personnes ayant été arrêtées par l'armée allemande.

Le débarquement
en Normandie : 6
juin 1944

La libération de
Paris : 25 août 1944

L'armistice : 8 mai
1945

Les attaques par les
bombes atomiques :
6 et 9 août 1945

Début de la
Seconde Guerre
Mondiale
1 septembre 1939

La découverte des
camps : juillet 1944

La capitulation de
l'Allemagne : 7 mai
1945

Vocabulaire :

Crime contre l'humanité : assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout acte humain commis contre les populations civiles pour des motifs religieux, politiques ou raciaux.

Résumé du mémoire

La Seconde Guerre Mondiale, deuxième conflit du vingtième siècle a touché un grand nombre de personnes et a contribué à façonner notre patrimoine national et local. Le site commémoratif de la Combe Freteuille situé à Frotey-lès-Vesoul en fait partie comme d'autres. Néanmoins, ces différents sites ou éléments sont très peu utilisés lors des séquences d'enseignement proposées à l'école primaire.

Ce bilan amène donc à réfléchir sur les raisons de ce choix de la part des enseignants. Mais également à se demander comment lier l'enseignement de l'histoire à l'école primaire au patrimoine local. Le présent dossier évoquera donc, au travers d'une recherche, la volonté ou non des enseignants à utiliser et valoriser le patrimoine local dans leur apprentissage. Il exposera également une séquence pédagogique visant à partir du patrimoine local pour intéresser et motiver les élèves dans l'étude de la Seconde Guerre Mondiale.

Mots-clés : Seconde Guerre Mondiale - Patrimoine local - CM2 – Haute-Saône – Combe Freteuille – Frotey-lès-Vesoul